

Réfléchis avant de publier



Dossier pédagogique



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion
en Europe de l'Union européenne



Child Focus

Table des matières

Introduction	3
Manuel «Réfléchis avant de publier»	4
1.1 Mode d'emploi.....	4
1.2 Où trouver de l'aide?	6
Les ateliers	7
2.1 Activité d'introduction.....	7
Activité d'introduction : Time's up.....	9
2.2 Thème 1 : Vie privée, législation et cookies, qu'est-ce que c'est ?	
Comment protéger mon profil?	11
2.2.1. RGPD et droit à l'image	12
Activité 1 : Réflexion sur la vie privée.....	12
Activité 2 : Violation de vie privée ou pas?.....	19
Activité 3 : livre ouvert ou forteresse?	24
2.3 Thème 2 : Réputation en ligne vs hors-ligne.....	28
Activité 4 : Et si?	29
2.4 Thème 3 : empreinte numérique	44
Activité 5 : Infiltrer internet	46
2.5 Thème 4 : Et si ça tourne mal	54
Activité 6 : Speed-dating	58
Activité 7 : Comment rester en sécurité ?	62
Activité de synthèse	68
Pour plus d'informations	69

Introduction

Les enseignants sont de plus en plus sollicités pour apprendre aux jeunes à aborder le monde virtuel, mais ils ne savent pas toujours comment intégrer ces explications à leurs cours. C'est pourquoi Child Focus a réalisé ce manuel destiné aux enseignants.¹

L'internet et les autres Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont nécessaires dans un contexte scolaire et dans la sphère privée. Malheureusement, malgré les effets positifs de ces technologies, elles apportent aussi leur lot de risques d'exploitation et d'abus, comme des photos de jeunes sexuellement exploités. Child Focus, la Fondation pour Enfants Disparus et Sexuellement Exploités a pour mission de retrouver les enfants disparus et de lutter contre leur exploitation sexuelle. Depuis 2000, Child Focus multiplie les initiatives pour faire de l'internet un monde plus sûr. Responsabiliser et éduquer est primordial : les capacités et responsabilités des parents, enseignants, enfants et jeunes sont renforcées. Ces objectifs de prévention vont de pair avec la lutte contre l'utilisation d'images de pornographie infantile sur l'internet, que vous pouvez signaler à Child Focus sur le point de contact civil « Stop aux images d'abus sexuel d'enfants ».

Il est également essentiel d'inciter les jeunes à réfléchir à leur propre vie privée, et à la meilleure manière de la protéger. L'activité de ce manuel met l'accent sur la contribution active que les jeunes peuvent apporter. « Réfléchis avant de publier » se réfère tant à la protection des données personnelles, qu'à la prévention contre le cyberharcèlement. Vous remarquerez que pour chaque activité, le dialogue et l'échange sont primordiaux. En travaillant et réfléchissant ensemble, les jeunes apprennent les uns des autres et s'ouvrent à de nouvelles perspectives. Votre rôle en tant qu'enseignant est surtout un rôle de soutien : vous offrez un cadre pour réfléchir ensemble, proposez des thèmes et pistes de réflexion, et incitez les jeunes à se poser les bonnes questions.

1. Manuel «Réfléchis avant de publier»

1.1 Mode d'emploi

Ce manuel est divisé en quatre grands thèmes :

- «Protection de vos données en ligne»
- «Réputation en ligne vs hors-ligne»
- «Empreinte numérique»
- «Et si ça tourne mal»

Chaque partie contient une petite explication sur le thème en question et l'activité.

Il est conseillé de commencer la leçon par l'activité d'introduction. Cela vous permettra de savoir ce que les jeunes font en ligne, et de vous accorder sur le comportement à adopter pendant la ou les leçons sur le monde virtuel. Vous trouverez un exemple dans ce manuel, mais vous pouvez aussi introduire la leçon à l'aide d'un débat ou d'une vidéo. Les sept autres activités du manuel peuvent être utilisées de manière complémentaire. Vous n'êtes pas obligé de les faire dans l'ordre. En fonction du temps que vous voulez consacrer à ces leçons, vous pouvez choisir les activités qui correspondent le mieux à la classe. Pour conclure la/les leçon(s), les jeunes peuvent faire un exercice de synthèse.

Certaines activités contiennent une fiche technique pour les jeunes, en voici un exemple ci-dessous. Les fiches à compléter sont à la fin de ce manuel.

ACTIVITÉ D'INTRODUCTION

Dans cette activité d'introduction «Time's up», vous découvrez ce que font les jeunes sur l'internet. Ils apprennent également de manière ludique ce que font leurs camarades en ligne.

Protection des données personnelles en ligne.

1. RGPD

Grâce à l'**activité 1 « Réflexion sur la vie privée »**, vous pouvez travailler avec les jeunes sur la polyvalence du concept de vie privée. Vous essayez de leur expliquer ces différentes notions et de découvrir ce qu'elles signifient pour eux. Ils en apprendront davantage sur le RGPD et sur la manière dont cette loi protège leurs données.

« Violation de vie privée ou pas ? » permet aux jeunes de déterminer quelles données partager ou non. Grâce à un carnet des copains de classe, l'enseignant peut expliquer aux jeunes le traitement des données sur les réseaux sociaux et sites internet. L'activité de jedecide.be demande une préparation au préalable de l'enseignant et des jeunes.

2. Protège ton profil

Dans cette activité « Livre ouvert ou forteresse ? », vous travaillez avec les jeunes sur un « environnement respectueux de la vie privée ». Comment se protègent-ils en ligne ? Certaines affirmations de cette section ne s'appliquent qu'aux jeunes qui ont un profil sur les réseaux sociaux, mais ces conseils peuvent aussi être intéressants pour ceux qui n'ont pas (encore) de compte ! Il est donc nécessaire de savoir qui a un compte sur les réseaux sociaux ou un profil de jeu.

Réputation en ligne vs hors-ligne

Dans cette activité en deux parties « Et si », les jeunes doivent réfléchir aux conséquences de leurs publications ou de leurs actions. Dans la partie 1, ils devront réfléchir à l'influence qu'ont leurs publications sur leurs amis. Dans la partie 2, ils travailleront sur les situations à risques.

Empreinte numérique

Dans cette **activité « Infiltrer l'internet »**, les jeunes passeront leur propre profil au peigne fin. Demandez-leur d'inspecter leur propre profil : comment protègent-ils leur vie privée ? Connaissent-ils tous leurs amis/abonnés ? Donnez-leur ensuite des conseils pour un profil plus sécurisé sur les réseaux sociaux. Ensuite, ils examineront un autre profil Instagram pour avoir un aperçu de ce qu'il vaut mieux partager (ou pas) à un certain public.

Et si ça tourne mal...

L'objectif de cette sixième activité est que les jeunes apprennent à mieux se connaître. Pendant une sorte de «**speed-dating**», ils se poseront des questions sur leur réputation en ligne et sur leurs mauvaises expériences (s'ils en ont eu). Ils peuvent ainsi se donner des conseils : comment ont-ils géré ces problèmes, et réagiraient-ils différemment si cela se reproduisait ? L'objectif est de laisser les jeunes réfléchir à ce qu'il convient de faire s'ils sont témoins de cyberharcèlement ou d'une mauvaise blague en ligne.

Dans cette activité «**Comment rester en sécurité ?**», les jeunes recevront deux mises en situation. En se basant sur des témoignages, ils réfléchiront en groupe à une manière de résoudre le problème.

Dans cette **activité de synthèse**, les jeunes travailleront de manière créative avec toutes les informations qu'ils ont reçues pendant les leçons. Ils devront réaliser **une vidéo ou une affiche** sur l'un des thèmes qui ont été abordés.

1.2 Où trouver de l'aide?

Child Focus et la sécurité en ligne

Pendant les leçons, il est opportun d'insister sur le fait que les jeunes qui ont quelque chose sur le cœur ne doivent pas se renfermer et garder leurs problèmes pour eux. Conseillez-leur de parler avec une personne de confiance. S'ils ne sont pas prêts à franchir cette étape, ils peuvent commencer par jeter un coup d'œil sur le site www.cybersquad.be. Ils pourront discuter anonymement sur un forum avec d'autres jeunes, et trouveront peut-être une solution à leurs problèmes grâce aux informations présentes sur le site.

Parallèlement, ils pourront toujours appeler le 116 000 la ligne d'aide de Child Focus pour un internet plus sûr.

2. Les ateliers

2.1 Activité d'introduction

Les jeunes ne parleront pas tous de leurs expériences, cela complique les leçons qui abordent des sujets comme la vie privée en ligne ou le cyberharcèlement. Nous vous conseillons de trouver vous-même les mots justes pour aborder ces «sujets sensibles». Vous vous sentirez ainsi plus à l'aise et pourrez expliquer les choses sereinement. Il est aussi important de laisser les jeunes apprendre les uns des autres. Vous pouvez y parvenir grâce à différentes méthodes de travail (interactives) par groupes. Utilisez des exemples qui correspondent à l'environnement des jeunes.

Les consignes importantes pour des leçons réussies sont reprises dans la méthode MECCAPOSS de Sensoa, le Centre flamand d'expertise sur la santé sexuelle. Discutez-en avec votre groupe avant de commencer les leçons.

Même si les points sept et huit sont plutôt en rapport avec l'orientation sexuelle, il est quand même intéressant de les mentionner. Dans le monde virtuel aussi, les gens sont différents et nous devons les respecter. Chacun est unique.

Après avoir passé ces consignes en revue avec le groupe, il est fortement conseillé de sonder les jeunes sur ce qu'ils font en ligne. Il est par exemple nécessaire de savoir qui a un profil sur les médias sociaux, cela facilitera le bon déroulement de certaines activités. L'activité d'introduction permet de faire ce sondage, mais vous pouvez faire autrement. Pour inciter le débat de manière ludique, vous pouvez par exemple montrer une petite vidéo pour demander l'avis des jeunes. Sur <https://childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/> professionnels vous trouverez des petites vidéos sur la vie privée que vous pouvez utiliser.



M de Moi

Nous parlons de nous-mêmes, de nos sentiments, de nos expériences et de nos opinions. Nous parlons de manière franche et ouverte.



É de Écoute

Écouter est aussi important que parler. Vous n'êtes pas obligées d'avoir de la sympathie pour tout le monde, mais vous devez respecter le caractère, les talents et les centres d'intérêt des autres.



C de Culture

Tenez compte des différents contextes culturels qui coexistent au sein du groupe. Ce terme peut faire référence à votre origine, mais aussi à votre religion ou à la culture de votre famille.



C de Choix

C'est vous qui décidez de ce que vous voulez dire et ne pas dire. Certains sujets ne sont pas destinés à toutes les oreilles. Vous pouvez garder vos sentiments et vos pensées pour vous lorsque vous ne vous sentez pas à l'aise dans le groupe.



A comme Actif

Impliquez-vous activement dans les événements collectifs. Vous avez l'occasion de choisir les thèmes dont nous allons discuter. N'attendez pas qu'une autre personne aborde un sujet à votre place.



P de Privé

Les informations personnelles sont confidentielles et restent dans le groupe. Nous n'employons pas ces informations dans un autre contexte. Les éducateur-ric-e-s ne le font pas non plus.



O de Orientation

Il y a diverses orientations sexuelles : hétéro, homo, bi, etc. Quelle que soit la vôtre, chaque personne est unique et mérite le respect.



S de Sexualité

La sexualité ne se résume pas à coucher avec une autre personne. Le sexe fait aussi intervenir votre tête et vos sentiments. Nous discutons donc de toutes les formes de sexualité et tout le monde peut participer. Il y a d'énormes différences entre les cultures et les personnes (hommes et femmes, jeunes et moins jeunes) dans la manière dont elles considèrent le sexe, l'apparence et les talents.



S de Sourire

L'humour est indispensable. Il permet parfois de dédramatiser des sujets sensibles. Par contre, il est interdit de se moquer.



Activité d'introduction : Time's up

Dans cet atelier « Time's up », vous découvrez ce que font les jeunes sur internet. Ils apprennent également de manière ludique ce que font leurs camarades en ligne.

Préparation

Découpez au préalable une soixantaine de cartes sur lesquelles les jeunes peuvent écrire 1 mot.

Objectifs de l'enseignant

- En savoir plus sur ce que font les jeunes.
- Éveiller l'intérêt des jeunes.
- Créer une atmosphère ouverte.

Les compétences à renforcer chez les jeunes :

- En savoir plus sur ce que font leurs camarades en ligne.
- Comprendre les consignes.

Matériel

cartes, chronomètre, crayons, feuilles de brouillon.

Déroulement

Introduction

- L'enseignant passe en revue les consignes de Sensoa avec la classe.
- L'enseignant pose quelques questions nécessaires pour apprendre à mieux se connaître :
 - Quel est votre appareil connecté préféré? Tablette, ordinateur ou smartphone (par exemple).
 - Sur quel site surfez-vous le plus souvent? Quelles applications utilisez-vous?
 - Avez-vous déjà un compte sur ces sites et/ou applications?

Time's up

- Divisez la classe en équipes de 5. Laissez les jeunes débattre en équipe et écrire sur les cartes vierges les douze applications/sites web/jeux en ligne différents qu'ils utilisent régulièrement.
 - Ramassez les cartes et donnez-les à une autre équipe.
 - Assurez-vous que chaque équipe dispose d'au moins douze cartes différentes.
- Le jeu se déroule en trois tours. Chaque équipe désigne un « narrateur » par tour qui essaiera de leur faire deviner le plus de cartes possible dans un temps limité. L'enseignant gère le temps.

1. Pendant le premier tour, le narrateur décrit les applications/sites web à deviner en donnant **des détails au moyen de mots et phrases**, mais il ne peut pas en donner le nom. Les autres joueurs peuvent donner autant de réponses que possible. Le narrateur ne peut malheureusement pas passer ni tirer une autre carte. Le premier tour **dure une minute**.

- Les cartes utilisées sont remélangées et préparées pour le deuxième tour. Chaque groupe comptabilise le nombre de cartes devinées.

2. Pendant le deuxième tour, le narrateur désigné ne peut donner **qu'un seul mot** pour décrire l'application/site web. Les autres joueurs ne peuvent donner qu'une seule réponse pour deviner la carte. Si la réponse est mauvaise, la carte est remise en dessous de la pile. Le deuxième tour **dure une minute**.

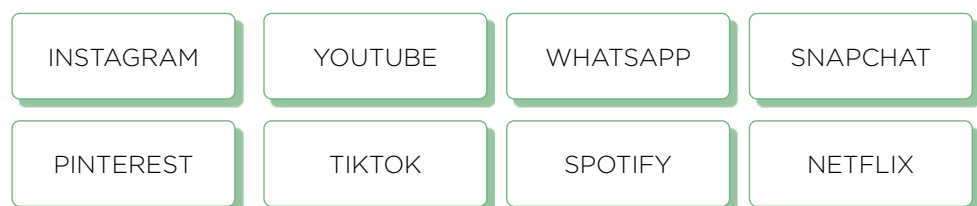
- Les cartes utilisées sont à nouveau mélangées et préparées pour le troisième tour. Chaque équipe comptabilise le nombre de cartes devinées et l'ajoute aux points du premier tour.

3. Pour le troisième tour, **les jeunes dessinent**. Ils font deviner la carte à l'aide d'une feuille et d'un crayon. Ils peuvent dessiner le logo ou la mise en page de l'application ou du site web. Pendant ce tour, ils peuvent passer, la carte est alors remise en dessous de la pile. **Ce tour dure une minute trente**.

- L'équipe qui a deviné le plus de cartes après le troisième tour gagne. Il faut donc comptabiliser les cartes devinées pendant le troisième tour.

Time's up – Cartes

Voici huit cartes comme exemple.²



2.2 Thème 1 : Vie privée, législation et cookies, qu'est-ce que c'est? Comment protéger mon profil?

Informations contextuelles pour l'enseignant

Un tiers des jeunes n'a pas d'avis tranché sur la question de la vie privée et le contrôle des données, mais si on leur explique la signification de RGPD, ils trouvent que c'est une bonne idée³. Cela porte à croire qu'ils se soucient peu de ce que deviennent leurs données en ligne. En ces temps numériques, nos données voyagent (sans que l'on s'en rende compte) entre nos cartes de fidélités, participations à des concours en ligne, et nos likes. Il est essentiel que les enseignants sensibilisent les jeunes⁴. La vie privée est un droit fondamental, et pour en profiter pleinement, les jeunes doivent être au courant de ce que deviennent leurs données, et être en mesure de prendre eux-mêmes des décisions les concernant.

Mais que signifie vraiment «vie privée»? La loi belge stipule que «chacun a droit au respect de sa vie privée et familiale, sauf dans les cas et conditions fixés par la loi». Actuellement, dans le monde réel et le monde virtuel cela s'exprime par «le droit de savoir et de contrôler ce qui est fait de vos données, et de savoir qui y a accès»⁵.

Quand vous demandez aux jeunes de définir la vie privée, ils répondent : «privé, secret, un endroit pour vous seuls, un endroit où personne d'autre ne peut vous déranger (comme quand on est aux toilettes)». Certes, ce n'est pas faux, mais il manque toute la polyvalence de ce concept. Les jeunes ne seront pas embêtés si leurs amis voyaient leurs «talents de danseurs» sur la vidéo qu'ils ont publiée ce weekend sur TikTok, mais ils seraient sans doute très gênés si cette vidéo venait à être publiée sur le site de l'école. Ils échangent leur numéro de téléphone avec leurs amis, mais ils ne voudront sûrement pas que le garçon de l'autre classe, qu'ils apprécient moins, soit soudainement en possession de leur numéro.

2 Un jeu peut être ajouté à ces exemples.

3 Apestaartjaren. (2020). De digitale leefwereld van jongeren. [Le monde virtuel des jeunes]

4 Mediawijs. (2020). Dossier : Online Privacy. [Dossier : vie privée en ligne]. Mediawijs - Vlaams Kenniscentrum Mediawijsheid. <https://mediawijs.be/dossiers/dossier-online-privacy/dossier-online-privacy>

5 Traduction de Katholiek Onderwijs Vlanderen. (n.d.). Privacy, wat is dat? / Privacy op school. [Vie privée, qu'est-ce que c'est ?/ Vie privée à l'école]. <https://privacyopschool.katholiekonderwijs.vlaanderen/content/algemene-informatie>

2.2.1. RGPD et droit à l'image



Activité 1 : Réflexion sur la vie privée

Grâce à cette activité, vous allez travailler avec les jeunes sur la polyvalence du concept de vie privée. Vous essayez de leur expliquer ces différentes notions et de découvrir ce qu'elles signifient pour eux. Ils en apprendront davantage sur le RGPD et sur la manière dont cette loi protège leurs données. En plus de l'activité, vous trouverez une « fiche de réponses » pour l'enseignant.

Objectifs

- Les jeunes réfléchissent à ce que veut dire « vie privée ».
- Les jeunes savent ce que la législation sur la vie privée protège et pourquoi.
- Les jeunes connaissent leurs droits en matière de traitement de données personnelles.
- Les jeunes peuvent expliquer les notions associées à la vie privée.
- Les jeunes réfléchissent sur la différence entre ce qui fait partie de la vie privée, et ce qui n'en fait pas partie.

Déroulement

PARTIE 1 : Réflexion sur la vie privée à l'aide d'une carte mentale

- Divisez la classe en groupes de 3 à 4 jeunes, et donnez à chaque groupe une feuille vierge.
- Ils inscrivent au milieu de la feuille les mots « vie privée ». Laissez-les d'abord réfléchir en groupe sur ce que ces mots signifient pour eux. Ils peuvent écrire en **BLEU** des mots, phrases ou symboles.
 - Après la réflexion en groupe, vous pouvez débattre de leurs idées avec le reste de la classe.
- Laissez les jeunes réfléchir à la manière dont ils peuvent protéger leur vie privée. Ils peuvent écrire leurs idées en **ROUGE**.
 - Après cette réflexion plus personnelle, vous pouvez aussi débattre avec le reste de la classe sur la protection de leur vie privée.
- Enfin, demandez-leur pourquoi il est important de protéger sa vie privée.

PARTIE 2: Formulaire de réflexion

- Sur le formulaire sont indiqués quelques concepts en relation avec la vie privée que les jeunes pourront développer. Par groupe, ils débattent sur la signification de ces concepts. Ensuite, ils doivent déterminer si les concepts sont publics, privés ou en partie privés.
- Sur la fiche de réponses, vous trouverez quelques suggestions pour la partie 1, ainsi que les solutions et un compte-rendu de la partie 2.

DEEL 3: Vidéo

- Regardez la vidéo sur le RGPD avec la classe. Demandez-leur ensuite si leur vision sur les données privées et leur protection a changé après avoir regardé la vidéo.
 - Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=1QW8fV6jR5s>
 - Sous cette activité, vous trouverez un résumé du contenu de la vidéo. S'il n'est pas possible de montrer la vidéo en classe, vous pouvez éventuellement expliquer vous-même le contenu. Vous trouverez des informations qui pourront vous aider sous cette activité.



Fiche technique

Concepts:

1. Secret

2. Privé

Mets une croix dans la bonne case : privé – en partie privé – public

Dans les cases 10 et 11, ajoute un concept qui peut porter à confusion sur son caractère privé ou public, et parles-en avec ton groupe.

	Privé	En partie privé	Public
1. L'adresse de ton école			
2. La couleur de tes sous-vêtements			
3. Ta localisation			
4. Ton adresse e-mail			
5. Ton mot de passe			
6. Si tu as un.e petit.e copain/copain.ine			
7. Les membres de ton groupe de mouvement de jeunesse			
8. Les conversations avec ton.a meilleur.e ami.e			
9. Le nom de ta maman			
10.			
11.			



Fiche de réponses

Quelques suggestions pour la carte mentale

Qu'est-ce que la vie privée :

- ⦿ = le droit de savoir et de contrôler ce qui est fait de vos données, et de savoir qui y a accès.
- ⦿ = liberté individuelle et le droit de ne pas être importuné par d'autres personnes.

Comment la protéger :

- ⦿ Vous-même : un mot de passe sécurisé et secret, réfléchir à ce que l'on publie.
- ⦿ Législation : RGDP

Pourquoi la protéger :

- ⦿ Éviter les abus tels que le piratage, l'extorsion ou l'usurpation d'identité.

Fiche technique

Concepts :

1. Secret : quelque chose que (presque) personne ne sait ou ne peut savoir.
2. Privé : quelque chose qui n'est pas public où le public n'a pas accès, n'est pas admis. Individuel, particulier. Personnel/intime. Le contraire est donc public : quelque chose qui est visible et accessible par tous.

Réfléchissez sur *la différence entre privé et secret* avec les jeunes. Certaines choses privées ne sont pas forcément secrètes. Par exemple, lors d'un décès dans la famille, certains jeunes ne veulent pas que tout le monde sache qu'ils sont en deuil, mais ce n'est pas un secret. C'est plutôt que vous préférez choisir avec qui partager les informations, ce sont donc vos affaires.

Mets une croix dans la bonne case : privé – en partie privé – public :

Les jeunes peuvent répondre librement. Même si certaines options ont une réponse claire, ce ne sera peut-être pas celle qu'ils donneront. Il est important d'entretenir le dialogue et (d'essayer) de comprendre pourquoi ils ont répondu ce qu'ils ont répondu.

L'adresse de ton école

Public – en partie privé : l'adresse d'une école est visible par tous. Cependant, cela ne veut pas dire qu'un inconnu doit savoir dans quelle école tu vas.

La couleur de tes sous-vêtements

Ça dépend : pour certains, c'est privé. Pour d'autres, ce n'est pas du tout grave si la couleur de leurs sous-vêtements se voit.

Ta localisation

Privé : tu ne partages ta position qu'avec certaines personnes en qui tu as totalement confiance, comme tes parents ou tes amis, et qui l'utiliseront à bon escient.

Ton adresse e-mail

Privé : tu partages ton adresse e-mail avec les personnes qui en ont vraiment besoin.

Ton mot de passe

Privé : tu ne donnes ton mot de passe à personne. Tu dois le voir comme une brosse à dents : tu ne le partages pas et tu le changes régulièrement.

Si tu as un.e petit.e copain.ine

En partie privé : ce n'est pas complètement secret, mais en fonction de la situation, tu ne voudras pas que tout le monde le sache. Tu seras sûrement un peu réticent à l'annoncer à tes parents parce qu'ils vont peut-être plaisanter ou poser beaucoup de questions.

Les membres de ton groupe de mouvement de jeunesse

En partie privé : ce n'est pas une information à partager avec des inconnus. Tu peux évidemment parler de tes amis des mouvements de jeunesse à tes parents ou d'autres amis.

Les conversations avec ton.a meilleur.e ami.e

Ça dépend (en partie privé) : en fonction du contenu de la conversation évidemment ! Si la conversation doit rester entre vous, alors elle sera privée. D'autres conversations peuvent être suivies par d'autres jeunes sans problème. Ici, il faut réfléchir à ce que l'on veut partager, et avec qui, comme sur internet.

Le nom de ta maman

En partie privé : tu ne vas pas dire le nom de ta maman à tout le monde, mais ce n'est évidemment pas un secret.

Quelques questions supplémentaires :

- ⊙ Sur quels points avez-vous (le plus) douté ?
- ⊙ Qu'avez-vous ajouté en 10 et 11 ?

Informations contextuelles pour l'enseignant (principalement le contenu de la vidéo de l'activité 1) :

Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGDP) est entré en application. Le RGDP s'assure que des règles soient mises en place pour garantir le droit à la protection des données personnelles lors du traitement de ces données⁶. Les entreprises et organisations ne peuvent par exemple pas rassembler, conserver, utiliser (par ex. : à des fins commerciales) ou partager ces données. En d'autres termes, cette législation protège tes données personnelles⁷. Les données personnelles sont toutes formes d'informations permettant d'identifier un individu. Cela signifie qu'on peut distinguer cette personne dans un groupe sans fournir trop d'efforts.

Cette loi est importante, car elle diminue les risques d'abus comme le piratage, l'extorsion ou l'usurpation d'identité. La législation stipule qu'en tant qu'internaute, tu dois être mis au courant dans un langage simple et compréhensible sur **les informations** que les organisations rassemblent, ce **qu'elles en font**, et **combien de temps** elles les conservent. En tant qu'internaute, tu dois également pouvoir choisir **clairement** quelles données tu partages ou non. Tu donnes ton autorisation en acceptant les « cookies » du site web. Tu dois aussi donner ton autorisation pour que l'organisation garde une trace de ton comportement sur son site web. Elles ne peuvent donc pas partager ton adresse e-mail ou les photos de vacances que tu as publiées sur un site internet ou média social avec d'autres entreprises sans ton autorisation. Fais donc bien attention, si tu acceptes les « cookies » sans les lire, tu ne sauras pas ce qu'il adviendra de tes données!⁸

Quand tu as donné ton autorisation pour partager tes données, il est important de connaître tes droits⁹. Tu peux ainsi protéger tes données personnelles.

1. Le droit à l'information : tu peux demander quelles informations les organisations conservent à ton sujet.
2. Le droit de consulter tes données.
3. Le droit de modifier tes données.
4. Le droit de transférer tes données dans une autre organisation.
5. Le droit d'annuler ton consentement.
6. Le droit d'effacer tes données.
7. Le droit de t'opposer au traitement de tes données personnelles et aux décisions automatiques.
8. Le droit de limiter le traitement des données.

Le saviez-vous : d'après la législation belge, les jeunes de plus de 13 ans sont en mesure d'évaluer eux-mêmes les risques sur leur vie privée. Avant 13 ans, les jeunes doivent demander l'accord de leurs parents¹⁰. De plus, la plupart des médias sociaux refusent les inscriptions des moins de 13 ans. Si les jeunes de la classe ont un compte sur un média social tel que TikTok, une application où ils peuvent publier des vidéos (de danse par exemple), ils mentent probablement sur leur âge. Il est essentiel d'en parler aux parents s'ils ont fait un compte avant d'avoir 13 ans.

6 Katholiek Onderwijs Vlaanderen. (z. d.). Privacy, wat is dat? | Privacy op school. [Vie privée, qu'est-ce que c'est ?/Vie privée à l'école] <https://privacyopschool.katholiekonderwijs.vlaanderen/content/algemene-informatie>

7 Chiro. (n.d.). Wat is de GDPR?[Qu'est-ce que le RGPD ?] <https://chiro.be/info-voor-leiding/communicatie/wat-is-de-gdpr?>

8 Mediahelpdesk. (2017, 27 juni). Wat staat er in de nieuwe privacywetgeving van de EU? [Que contient la nouvelle loi de l'UE pour la protection de la vie privée ?] <https://www.mediahelpdesk.be/vraag/wat-staat-er-in-de-nieuwe-privacywetgeving-van-de-eu>

9 Gegevensbeschermingsautoriteit. (n. d.). Hoe bescherm je het? [Comment se protéger?] Bescherm je gegevens. <https://www.beschermjegegevens.be/hoe-bescherm-je-het>

10 MediaNest. (n.d.). Let's keep it private! [Gardons-le privé!] <https://www.medianest.be/lets-keep-it-private>



Activité 2 : Violation de vie privée ou pas?

« **Violation de vie privée ou pas?** » permet aux jeunes de déterminer quelles données partager ou non. Grâce à un carnet des copains de classe, l'enseignant peut expliquer aux jeunes le traitement des données sur les réseaux sociaux et sites internet. L'activité de jedecide.be demande une préparation au préalable de l'enseignant et des jeunes.

Préparation

- Laissez les jeunes remplir à l'avance leur carnet des copains de classe.
- Analysez leurs réponses en détail.
- Imaginez des exemples de traitement de données personnelles en fonction de leurs réponses. Comme : revente, partage, spam, publicité...
 - Vous utilisez ces exemples pour le débat en classe.
 - Plus il y a de jeunes, plus il faudra de temps pour qu'ils remplissent et rendent le carnet.

Objectifs

- Les jeunes comprennent ce qu'implique le traitement des données personnelles.
- Les jeunes comprennent les risques du partage irréfléchi des données personnelles et de la non-lecture des conditions d'utilisation.

Déroulement

1. Donnez les exemples de traitement de données personnelles que vous avez inventé.

Exemples de traitement de données personnelles fictifs en fonction des réponses des jeunes :

- « Jean, tu as écrit que tu aimes la marque Levis. Voudrais-tu un bon d'achat pour un jean gratuit? Donne-moi ton adresse, numéro de téléphone et e-mail. »
- « Anne, tu m'as donné ta photo. D'après la politique de confidentialité derrière le carnet, je peux maintenant utiliser ton visage pour le coller sur tous mes posters! »
- « Jérôme, tu habites Grammont, et tu vas chez les scouts tous les dimanches. Je peux facilement trouver ton planning, tracer ton trajet et te suivre. »
- « Tom, tu voudrais un nouveau jeu vidéo pour ton anniversaire. Je peux vendre l'information à une entreprise, qui t'enverra des publicités sur les nouveaux jeux vidéo. »

Vous pouvez aussi ajouter la photo d'un des jeunes sur une fausse publicité.

2. Débat

- Qu'ont-ils pensé du traitement de leurs données ?
- Ont-ils eu le sentiment d'avoir donné leur consentement ?
- Trouveraient-ils cela grave, chouette ou un peu effrayant si ces exemples fictifs devaient se produire dans la réalité ? Pourquoi ?
- Ces exemples de traitements de données personnelles sont légaux. Ils agissent conformément aux conditions générales.
 - Qui les avait lues ?
 - Demandez aux jeunes : lisez-vous habituellement les politiques de confidentialité ? Lors d'une inscription à un service, création d'un compte, ou téléchargement d'une application ?

Activité de [jedecide.be](https://www.jedecide.be) : https://www.jedecide.be/sites/default/files/2018-01/Fiche%20p%C3%A9dagogique_0.pdf

Carnet des copains de classe

Le manuel peut être téléchargé sur [jedecide.be](https://www.jedecide.be/les-parents-et-lenseignement/support-pedagogique) : <https://www.jedecide.be/les-parents-et-lenseignement/support-pedagogique>

PDF en français : <https://www.jedecide.be/sites/default/files/2018-09/Carnet%20des%20copains%20de%20classe.pdf>

Voici à quoi ressemble l'intérieur du carnet des copains de classe, sur lequel vous vous baserez pour les exemples de traitement des données personnelles :

mon nom:*

mon numéro de téléphone:*

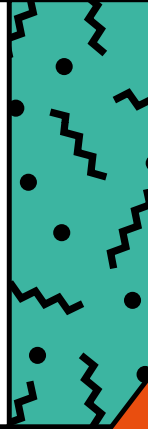
mes comptes ou applis sur les médias sociaux:

surnom:

mon adresse:

mon âge:

ma plus grande qualité et/ou
mon plus gros défaut:



plus tard je serai:

mon plus grand secret:

je suis membre de:

je suis super fan de:

je ne peux pas faire un jour sans:

ce que je voudrais pour mon anniversaire:

mon ou ma meilleur(e) ami(e) pour la vie est:

je craque pour:

je suis allergique:

ma dernière recherche sur Google:

l'endroit où tu peux toujours me trouver:

QUE PRÉFÈRES-TU ? ENTOURE

WhatsApp ou Messenger

X

Tarmac ou OUFtivi

X

FaceTime ou SMS

X

aimer ou partager

X

YouTube ou Spotify

X

tablette ou smartphone

X

COLLE TA
PHOTO ICI

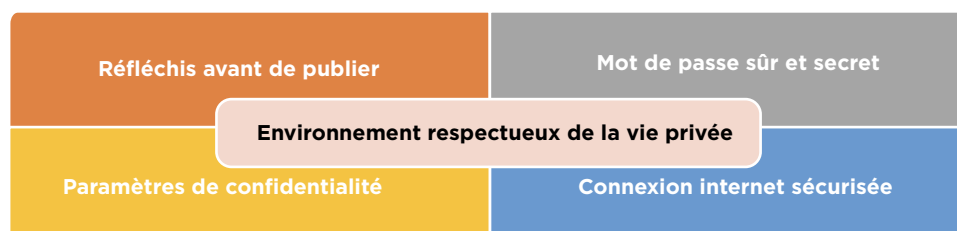
* Champs obligatoires

2.2.2 Protège ton profil : paramètres de confidentialité, mots de passe sécurisés, antivirus et bien d'autres ¹¹

Informations contextuelles pour l'enseignant

D'après une étude de Apestaatsjaren (2020), les jeunes reçoivent leur premier smartphone à l'âge de neuf ans. Ils reçoivent donc la possibilité de télécharger de nombreuses applications, de créer des comptes et ils sont donc confrontés aux paramètres de confidentialité. Cependant, quelques recherches sont nécessaires afin de comprendre pleinement en quoi consistent ces paramètres de confidentialité. Ensuite, avec un profil, vient la responsabilité de ce que l'on décide de partager ou non.

Comment créer un environnement respectueux des paramètres de confidentialité sur ces comptes qui puisse contrer les abus sur vos données personnelles ? Il y a quatre règles générales. Il est important d'aller plus loin que ces simples règles avec les jeunes. Avoir une vision critique de son profil est bien plus essentiel que de simplement expliquer des règles à suivre. Les jeunes apprennent ainsi à gérer le monde virtuel de manière responsable.



1. Réfléchis avant de publier réfléchis bien avant de publier quelque chose sur l'internet pour ne pas avoir de regrets sur les informations que tu as partagées sur toi ou sur les autres.

- Ne partage pas en ligne ce que tu ne partagerais pas dans la vraie vie : demande-toi « Qu'est-ce que je veux publier ? Qui pourra le voir ? Comment vais-je le publier ? Combien de personnes pourront le voir ? Ai-je envie que ces personnes le voient ? »
- Il est extrêmement important de vérifier si les informations que tu publies sur internet contiennent des informations personnelles sur quelqu'un d'autre, ou une photo/vidéo de quelqu'un d'autre. As-tu demandé son autorisation ?
- Vérifie également si les informations que tu partages sont correctes.

2. Assure-toi que **ton mot de passe** soit fort et secret.

- ⦿ Pour vérifier de manière ludique si les mots de passe des jeunes de la classe sont sûrs, connectez-vous sur <http://www.veilig-wachtwoord.be/fr>
- ⦿ Sur ce site, les jeunes trouveront aussi des conseils pour avoir un mot de passe sûr.
- ⦿ Les jeunes utilisent si possible l'authentification à deux facteurs. Vous voulez en savoir plus? Consultez le site <https://www.safeonweb.be/fr/utilisez-lauthentification-deux-facteurs>.

3. Utilise les **paramètres de confidentialité** de tes différents comptes et profils pour les protéger contre les inconnus.

- ⦿ Compte privé au lieu de public;
- ⦿ Assure-toi de pouvoir approuver lorsque quelqu'un t'identifie sur une photo, ou de pouvoir supprimer l'identification;
- ⦿ Organise tes amis en groupes/cercles de connaissances et choisis ce qu'ils peuvent voir sur ton profil;
- ⦿ Bloque les inconnus;
- ⦿ Supprime certaines photos;
- ⦿ Signale le contenu indésirable à ton sujet;
- ⦿ Fais attention à ta géolocalisation;
- ⦿ ...

4. Assure-toi d'avoir une **connexion internet sécurisée**. Un antivirus ne serait pas du luxe.



Activité 3 : livre ouvert ou forteresse?

Dans cette troisième activité « Livre ouvert ou forteresse ? », vous travaillerez avec les jeunes sur un « environnement respectueux de la vie privée ». Comment se protègent-ils en ligne ? Certaines affirmations de cette section ne s'appliquent qu'aux jeunes qui ont un profil sur les réseaux sociaux, mais ces conseils peuvent aussi être intéressants pour ceux qui n'ont pas (encore) de compte ! Il est donc nécessaire de savoir qui a un compte sur les réseaux sociaux ou un profil de jeu.

Objectifs

- Les jeunes comprennent ce qu'ils doivent faire pour avoir un profil sécurisé.
- Les jeunes comprennent les conséquences d'un profil non sécurisé.

Déroulement

Version active

- Les jeunes se mettent en rang dans la cour de récréation. Vous leur citez des affirmations auxquelles ils peuvent répondre par oui ou par non. À chaque fois que la réponse est oui, ils font un pas en avant.
 - Avant de citer les affirmations, dites aux jeunes qui n'ont pas de profil qu'ils doivent faire comme s'ils en avaient un.
- Après chaque affirmation, débattre avec eux sur leur réponse : vous trouverez sous chaque affirmation une petite explication qui pourra vous aider.
- Celui ou celle qui se trouve tout devant à la fin des affirmations est celui ou celle qui a le profil le moins sécurisé.
 - Il est important de bien débattre : quelqu'un peut avoir un profil public, mais ne partager aucune information, ou ne rien publier. Les jeunes qui ont un profil privé acceptent peut-être toutes les demandes d'amitié et ne réfléchissent pas avant de publier. À la fin, dites-leur que toutes ces affirmations permettent de voir si leur profil est sécurisé ou non. Ils doivent avoir une vision critique et réfléchir sur ce qu'ils publient ou pas.

Version alternative

- L'enseignant inscrit le nom de tous les jeunes au tableau. Il met une barre si la réponse est oui. Vous pouvez donc le faire dans la cour de récréation, où l'expliquer avec celui ou celle qui a le plus de barres au tableau.
- Ils peuvent noter leurs barres eux-mêmes.



Affirmations + fiche de réponses

L'enseignant a besoin de cette fiche pour le bon déroulement du jeu des affirmations. Ce n'est pas vraiment une fiche de réponses, mais plutôt un guide sur la manière de réagir en fonction des réponses des jeunes. Comme indiqué plus haut, il est important de débattre sur chaque affirmation. Par exemple pour l'affirmation 5 : certains jeunes réfléchiront peut-être à deux fois avant d'ajouter les amis de leurs amis. Ils n'ajouteront peut-être ces amis qu'après les avoir rencontrés en vrai. Ce n'est certainement pas une mauvaise chose. Les différentes réponses des jeunes demandent différentes réactions.

Thème «Réfléchis avant de publier»

1. J'ai déjà publié une photo/vidéo d'une autre personne, sans lui demander son autorisation.

- Peu sont les jeunes qui connaissent le « droit à l'image ». C'est le droit de décider si une photo ou vidéo sur laquelle on est reconnaissable peut être publiée ou non. Le droit à l'image s'applique lorsqu'on publie une photo ou vidéo où une autre personne est représentée. Ils doivent donc d'abord demander l'autorisation de la personne qui se trouve sur la photo/vidéo.

2. Quelqu'un a déjà publié une photo/vidéo de moi sans demander mon autorisation.

- Ici, leur droit à l'image a été bafoué.
- Dans une autre partie (Réputation en ligne vs hors-ligne), les jeunes apprendront ce qu'ils doivent faire s'il y a des choses en ligne qu'ils n'apprécient pas.

Thème «Mot de passe sécurisé»

3. J'ai déjà partagé mon mot de passe avec mon.a meilleur.e ami.e ou mes parents.

- Ils doivent voir leur mot de passe comme une brosse à dents : on ne le partage pas et on le change régulièrement. Beaucoup de jeunes diront partager leurs mots de passe avec leurs parents. Souvent parce qu'ils sont obligés, ou pour le retenir via une application. Ne dites pas que ce n'est pas bien. Demandez plutôt s'ils se sont mis d'accord à la maison au sujet du mot de passe et pourquoi les parents veulent le connaître. Conseil : mettre son mot de passe dans une enveloppe scellée et la donner aux parents. Ainsi, les parents ont le mot de passe si besoin, mais ne le connaissent pas.

4. Mon mot de passe n'est pas vraiment sécurisé.

- Un mot de passe sécurisé contient au minimum **10 caractères**. **Idéalement, ces 10 caractères contiennent des chiffres, lettres et symboles**. Les jeunes peuvent par exemple faire une phrase absurde comme : LaTableBoit4Plumiers!?. Le mot de passe ne doit contenir aucune information personnelle (date de naissance, prénom...).

Thème «Paramètres de confidentialité» (questions sur ton profil)

5. J'ajoute les amis de mes amis s'ils m'envoient une demande d'amitié.

- Les jeunes ont souvent l'impression qu'ils peuvent faire confiance aux amis de leurs amis. Comme ce ne sont pas de «parfaits inconnus», ils ont tendance à les ajouter et leur envoyer des demandes plus facilement.
- Conseil : la règle des 10 minutes. N'ajoute quelqu'un en ligne que si tu lui as déjà parlé en vrai pendant 10 minutes. On ne sait jamais vraiment qui se cache derrière une photo de profil.

6. Parfois j'accepte des inconnus sur mon profil.

- Certains jeunes donnent beaucoup d'importance au nombre d'abonnés ou «d'amis» sur les médias sociaux. Grâce à cette affirmation, vous pourrez leur demander pourquoi ça les intéresse autant. Si des inconnus veulent entrer en contact avec eux, ils doivent y réfléchir à deux fois. Ils doivent garder en tête que s'il est plus facile de parler aux autres en ligne, il est également plus facile de mentir.
- Conseil : la règle des 10 minutes. N'ajoute quelqu'un en ligne que si tu lui as déjà parlé en vrai pendant 10 minutes. On ne sait jamais vraiment qui se cache derrière une photo de profil.

7. Je partage/publie parfois ma localisation.

- Certains jeunes trouvent ça chouette de savoir où sont leurs amis. Il existe différents moyens de partager sa localisation en ligne. S'ils le font souvent, demandez-leur pourquoi. Instaurez le débat chez les jeunes : si leur choix est réfléchi, comme partager la localisation avec ses meilleurs amis, ou publier une photo quand on est de retour à la maison, il n'y a aucun problème. Aucun problème non plus si on partage la localisation d'un bon salon de thé pour que ses amis puissent y aller aussi.

8. Mon profil est public.

- Les jeunes ne savent parfois pas si leur profil est public ou privé. Ils pourront vérifier quand ils seront chez eux. Si leur profil est public, demandez-leur pourquoi, au lieu de leur dire tout de suite que ce n'est pas sécurisé. Certains jeunes accordent énormément d'importance à leur profil sur les médias sociaux et veulent le montrer au plus de gens possible. Insistez sur le fait qu'il faut faire très attention aux personnes qui peuvent voir leurs publications. «Réfléchis avant de publier» est un thème de la plus haute importance.
- Les autres paramètres de confidentialité sont importants aussi!

Thème «Connexion internet sécurisée»

9. Je n'ai pas d'antivirus.

- Il existe de bons antivirus gratuits. Il n'y a aucune raison de ne pas en avoir sur son appareil. Peu de jeunes savent s'ils en ont un à la maison. Dites-leur qu'ils devront vérifier en rentrant chez eux.

Thème «Législation sur la vie privée»

10. J'accepte les conditions d'utilisation sans les lire quand je télécharge une application/crée un profil.

- Beaucoup de jeunes (et d'adultes) ne les lisent pas. Ils ne savent donc pas ce qu'il advient de leurs données. TikTok peut peut-être utiliser vos vidéos pour des spots publicitaires. Mettez les jeunes au défi de lire les conditions d'utilisation et d'en débattre en classe.

2.3 Thème 2 : Réputation en ligne vs hors-ligne

Pour l'enseignant

Les jeunes passent leur temps à découvrir le monde virtuel, et ses risques (ou non). Certains publient des vidéos ou photos pour rire ou pour montrer leurs talents (de danseurs). D'autres jeunes ne publient rien, mais suivent tout derrière leur écran. La découverte d'internet et de tout ce qu'il a à offrir est une part importante du développement des jeunes. Leur environnement est parfois compliqué à comprendre pour les adultes : que font-ils tous sur leurs tablettes/smartphones, et pourquoi? Faites preuve d'intérêt envers les jeunes! Souvent, ils aiment expliquer ce qu'ils font. Ils peuvent vous en apprendre beaucoup.

Pour les jeunes, le monde virtuel leur offre une manière de se découvrir eux-mêmes ainsi que leurs talents. Sur l'application TikTok, on peut apprendre les danses des autres. Sur Pinterest, on peut trouver de l'inspiration pour cuisiner, bricoler, ou décorer sa chambre. Sur YouTube, on peut regarder les vidéos d'un joueur expérimenté passer au niveau supérieur de son jeu vidéo, ou écouter de la musique. Malgré tout ce qu'offrent ces plateformes, elles demandent aussi certaines responsabilités : tous ceux qui ont un compte sur ces plateformes peuvent publier des choses et entrer en contact avec les autres utilisateurs.

Les jeunes ne sont pas souvent conscients que leur vie en ligne peut affecter leur vie réelle : si on dit quelque chose de méchant en ligne à son ami.e, il.elle ne l'oubliera pas le lendemain quand il.elle viendra à l'école. Une photo publiée en ligne peut déclencher des réactions (positives) dans la vraie vie. Il est important de bien réfléchir à ce que l'on publie en ligne, pour protéger sa réputation hors-ligne. Il faut aussi se rendre compte que les jeunes sont souvent plus téméraires en ligne. Ils osent plus, ils montrent plus. Cela peut être positif, mais ceux et celles qui se cachent derrière un écran sont parfois plus cruels.cruelles. Les mots sont souvent plus durs en ligne : pensez à un commentaire méchant sous une photo, ou un message insultant dans un chat. Pour les jeunes qui subissent le cyberharcèlement, les conséquences sur leur vie réelle sont énormes, et les harceleurs ne s'en rendent pas toujours compte.

Une réputation en ligne peut avoir de graves répercussions dans la vie réelle, même si les jeunes (et certains adultes) n'y pensent pas forcément. Réfléchir avant de publier ou diffuser un message permet d'éviter certains dommages à la réputation. Il faut également savoir quoi faire si votre réputation en ligne est compromise, assurez-vous d'intervenir rapidement. Vos informations et votre propre jugement sont des éléments essentiels dans le monde des réseaux sociaux.



Activité 4 : Et si?

Dans cette activité en deux parties, les jeunes doivent réfléchir aux conséquences de leurs publications ou de leurs actions. Dans la partie 1, ils devront réfléchir à l'influence qu'ont leurs publications sur leurs amis. Dans la partie 2, ils travailleront sur les situations à risques. Comment vont-ils réagir et pourquoi?

Objectifs

- Les jeunes comprennent que les informations en ligne peuvent affecter leur réputation hors-ligne.
- Les jeunes voient les risques potentiels associés à la vie privée.
- Les jeunes développent des stratégies pour résoudre les situations problématiques.

Déroulement

PARTIE 1 : Réfléchis avant de publier

- Tout d'abord, les jeunes remplissent la partie 1 de la fiche technique. Ils doivent réfléchir aux conséquences qu'ont leurs publications sur leurs amis.
- Débattez des réponses en classe.

Basé sur : http://www.webwewant.eu/documents/10180/18685/Handbook_FR.pdf/274a6d8b-980a-4e3b-a912-f0fb9d7e1bae

PARTIE 2 : Et si?

- Laissez les jeunes remplir seuls la partie 2 de la fiche technique. Pour chaque mise en situation, il y a 3 réactions possibles. Il faut à chaque fois se mettre dans la peau du personnage. Que feraient les jeunes s'ils étaient dans cette situation? Ils peuvent remplir eux-mêmes la quatrième option, s'ils pensent réagir autrement que ce qui est proposé.
- Passez en revue les réponses des jeunes. Ils écrivent chacun A, B, C, D sur une feuille. Pour chaque situation, ils lèvent la main pour indiquer leur réponse. Demandez toujours à l'un d'entre eux d'expliquer son choix, surtout s'ils ont choisi la quatrième réponse (D).

Basé sur : <https://ambrassade.be/nl/kennis/artikel/wat-zou-je-doen-als>



Fiche technique

PARTIE 1 : Réfléchis avant de publier : la publication Instagram de Jordy

Jordy a 16 ans et publie quelques photos d'une soirée de la semaine dernière sur Instagram. Sur ces photos, on peut voir ses amis, des verres (d'alcool) en main, en train de faire la fête. Les photos sont inappropriées, mais Jordy pense que ce n'est pas si grave. Tout le monde pourra voir que c'était marrant, non ? Son profil est public ! Il identifie tous ses amis.

Jordy n'a pas réfléchi aux conséquences que pourraient entraîner ces photos pour ses amis... Analyse soigneusement les profils de ses amis. Lequel d'entre eux risquerait de subir les conséquences négatives de ces photos ? Lequel d'entre eux ne trouvera pas ça (très) grave que Jordy ait publié ces photos sans autorisation ? Quelles conséquences pourraient subir ses amis ?

Amélie par exemple. Dans les profils des amis, il y a des indices en gras. Fais attention : peu importe si leurs personnalités montrent qu'ils trouvent ça grave (ou pas), il faut toujours demander l'autorisation avant de publier la photo de quelqu'un sur les réseaux sociaux.



Amélie

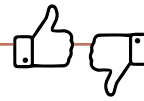
@amelie_singsdances

Contexte : Amélie est l'une de tes meilleures amies. Elle n'utilise pas l'internet aussi souvent que toi. Amélie est membre de la troupe de théâtre de l'école et **est sur le point d'auditionner pour une émission télévisée.**

Son rêve : Montrer ses talents dans des émissions télévisées ou comédies musicales.

Personnalité : Amusante, compatissante, sensible — elle t'écouterait si tu as besoin de parler.

Elle aime : Chanter, danser, manger du poulet au piri-piri et passer du temps avec ses amis.



Tu trouves que c'est grave ?+ pourquoi OU tu trouves que ce n'est pas grave + pourquoi

Amélie n'appréciera pas la publication des photos. Elle est sur le point d'auditionner pour une émission télévisée. Elle doit donc faire attention à sa réputation en ligne !

Pourquoi? (Conséquences éventuelles?)

Imaginez que les producteurs de l'émission tombent sur ces photos, ils pourraient décider qu'Amélie ne correspond plus tellement au rôle. Sa mauvaise réputation en ligne affectera sa réputation hors-ligne.



Sophie

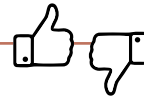
@sexy_sofie_can

Contexte : Sophie est un génie caché; elle est un an à l'avance à l'école parce qu'elle est tellement douée en mathématiques. C'est aussi la plus farouche du groupe. **Elle veut être partout et adore attirer l'attention.**

Son rêve : réaliser ses objectifs tout en prenant du plaisir à le faire.

Personnalité : une nouvelle amie impulsive. **Sophie fait tout rapidement sans forcément penser aux conséquences.** Elle te fera certainement rire, car elle a un grand sens de l'humour.

Elle aime : presque tout!



Tu trouves que c'est grave ?+ pourquoi OU tu trouves que ce n'est pas grave + pourquoi

Pourquoi? (Conséquences éventuelles?)



Nathan

pas d'instagram

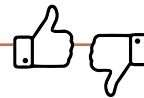
Contexte : Nathan est un véritable rat de bibliothèque. **Sa famille est très sévère** et voudrait qu'il se concentre sur ses études. Il sort rarement et se concentre sur ses examens. Quand il sort, **il a tendance à «se laisser aller».**

Instagram : pas de compte.

Son rêve : devenir avocat. Nathan aime les vêtements de marque et a besoin d'un bon salaire pour se les payer!

Personnalité : Nathan est plutôt timide.

Il aime : les filles et l'alcool en abondance (seulement quand il n'étudie pas!).



Tu trouves que c'est grave ?+ pourquoi OU tu trouves que ce n'est pas grave + pourquoi

Pourquoi? (Conséquences éventuelles?)



Yasmine

Yasmine a son compte instagram désactivé.

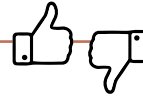
Contexte : Yasmine est nouvelle dans le groupe. Elle vient d'une autre école. Elle a été harcelée sur l'internet et est très prudente sur ce qu'elle met en ligne.

Instagram : elle a désactivé son compte.

Son rêve : travailler pour les autorités. Elle pourra ainsi soutenir les organisations caritatives et les aider à lutter contre le harcèlement...

Personnalité : Yasmine n'est pas timide, mais elle n'accorde pas facilement sa confiance à de nouvelles personnes. Elle s'est portée volontaire pour un système de mentorat des pairs dans une école locale.

Elle aime : le bénévolat et les voyages.



Tu trouves que c'est grave ?+ pourquoi OU tu trouves que ce n'est pas grave + pourquoi

Pourquoi? (Conséquences éventuelles?)



Sabine

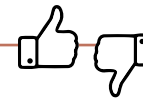
@sabinelovesstyle

Contexte : Sabine adore la mode. Chaque semaine, elle publie des vlogs en ligne sur les pires gaffes de la mode repérées sur l'internet. Elle a énormément d'abonnés sur Instagram. Son profil est public et elle gagne même de l'argent grâce à des partenariats avec les marques!

Son rêve : devenir journaliste de mode.

Personnalité : Sabine a beaucoup d'amis — surtout des gens qu'elle rencontre sur les réseaux sociaux. Elle ne sort pas beaucoup avec ses amis de la vie réelle.

Elle aime : se faire de nouveaux amis, passer du temps avec son petit ami.



Tu trouves que c'est grave ?+ pourquoi OU tu trouves que ce n'est pas grave + pourquoi

Pourquoi? (Conséquences éventuelles?)

PARTIE 2 : Et si?

1. Athéna et Isabelle

Athéna et Isabelle se disputent violemment depuis plusieurs semaines. Athéna a décidé de se venger d'Isabelle en créant un compte « Isabelle la vache ». Elle y a publié une photo très moche d'Isabelle et l'a envoyée à tous ses proches. Isabelle est blessée...

- A.** Elle crée aussi un compte sur Athéna.
- B.** Elle en parle à sa sœur. Isabelle s'entend bien avec sa sœur, elle saura ce qu'il faut faire.
- C.** Elle demande à Athéna de supprimer la page. Elle signale la page et demande aux autres de faire de même.
- D.**

2. David et Simon

David a rencontré Simon il y a quelques semaines en jouant en ligne. Ils sont supporters de la même équipe de football et trouvent toujours des sujets de conversation. Aujourd'hui, ils ont décidé de se voir pour jouer au football ensemble, mais David hésite.

- A.** Il en parle à ses parents.
- B.** Il y va quand même. Après tout, ils se verront dans un lieu public et il fait confiance à Simon.
- C.** David invente une excuse stupide pour ne pas y aller.
- D.** ...

3. Odile

Odile vient de rentrer de son voyage en République dominicaine. Le photographe de l'hôtel a fait plusieurs photos magnifiques d'elle sur la plage en bikini. De retour à la maison, elle veut tout de suite publier ses photos en ligne. Tout le monde doit voir qu'elle était très jolie.

- A.** Odile publie les photos. Elle identifie le photographe et le lieu. Il est important qu'il soit reconnu pour son travail, n'est-ce pas? Comme elle est heureuse d'avoir autant de likes et de commentaires positifs sur son apparence!
- B.** Odile publie les photos, mais elle s'assure qu'elles ne soient visibles que pour ses amis les plus proches. Elle trouverait ça bizarre que tous ses abonnés puissent la voir en bikini.
- C.** Odile rentre chez elle et pense qu'elle n'est plus si sûre de vouloir publier les photos en ligne. Son profil est public. On ne sait jamais qui pourra voir ces photos et commenter.
- D.**

4. Céline

Céline fait souvent des appels vidéo avec son petit ami. Pendant l'une de leurs conversations, il lui demande de se déshabiller.

- A.** Céline trouve ça excitant de le faire pour son petit ami. Elle enlève ses vêtements un par un.
- B.** Comment ose-t-il demander une chose pareille? Elle trouve que ce n'est pas bien et raccroche sur-le-champ.
- C.** Céline ne se sent pas à l'aise de se déshabiller devant une webcam. Elle préfère lui envoyer une photo sur Snapchat, où elle ne montrera pas son visage. Elle discute avec son petit ami sur ce qu'elle est d'accord de faire ou pas.
- D.**

5. Youssef

Youssef souhaiterait signer la pétition en ligne « Sauvez les rats laveurs » en donnant son nom, adresse et e-mail. Youssef accorde beaucoup d'importance au bien-être animal.

- A.** Youssef accorde encore plus d'importance à la vie privée. Il ne signe pas la pétition, mais la partage sur son profil pour quand même apporter son soutien.
- B.** Youssef la signe. Ça ne peut pas faire de mal, n'est-ce pas ?
- C.** Youssef lit d'abord attentivement la pétition et les conditions qui y sont attachées et décidera de la signer ou non après sa lecture.
- D.** ...

6. Timour

Timour est en vidéo conférence avec sa classe. Il a aussi la possibilité de chatter. Une personne anonyme publie dans le chat « Timour est le plus stupide de la classe ». Timour ne sait pas qui l'a envoyé.

- A.** Timour rigole. Il sait que c'est une blague et il fait une autre plaisanterie lui-même.
- B.** Timour ignore le message. Il se sent secrètement blessé. Il décide de demander en privé à son meilleur ami s'il sait qui aurait pu dire ça.
- C.** Timour en parle au groupe. Il trouve que ce n'est pas très drôle de publier un tel message en anonyme et qu'en plus, c'est très lâche. Il dit que si quelqu'un a un problème avec sa présence dans l'appel vidéo, il devrait le dire et ne pas être aussi stupide.
- D.**

7. Sylvain

Sylvain est invité à participer au concours «gagne un smartphone». Il doit juste donner son adresse e-mail. Encore mieux : s'il donne les adresses de 5 amis, il a encore plus de chances de gagner.

- A.** Sylvain n'y voit aucun danger. Ses amis peuvent peut-être aussi participer et gagner le smartphone!
- B.** Sylvain hésite. Il demande à ses amis s'il peut utiliser leur adresse e-mail.
- C.** Sylvain n'envoie que sa propre adresse. Il ne veut pas violer la vie privée de ses amis.
- D.**

8. Léo et Esmée

Ce weekend, c'était la fête d'anniversaire d'Esmée. Léo a fait une super photo avec ses amis, mais on y voit deux personnes fumer derrière eux. Il ne les connaît pas, mais il sait que ce sont de très bons amis d'Esmée. Son profil est public et il aimerait bien publier la photo.

- A.** Esmée a partagé les photos avec tout le monde, Léo pense donc que ça ne dérangera pas ces deux personnes s'il publie sa photo.
- B.** Il demande à Esmée si ces deux personnes seront d'accord.
- C.** Il se souvient de leur prénom et les identifie sur la photo. Ils s'abonneront peut-être!
- D.** ...

9. Andréa

Andréa vient d'intégrer un mouvement de jeunesse. Elle trouve l'un des guides très beau. Ils s'envoient de temps en temps de petits mots d'amour. Secrètement, elle trouve ça chouette. Un jour, il lui demande de lui envoyer un nude. Il lui promet d'en envoyer un en retour. Après tout, ils peuvent se faire confiance, parce qu'ils se connaissent dans la vraie vie.

- A.** Andréa fait confiance au guide parce qu'elle le connaît. Elle lui envoie une photo coquine.
- B.** Andréa montre les messages à ses parents ou à son moniteur du mouvement de jeunesse.
- C.** Andréa bloque le guide et n'en parle à personne.
- D.**



PARTIE 1: Fiche de réponses Réfléchis avant de publier

La publication Instagram de Jordy

La première erreur de Jordy a été de publier les photos en ligne sans demander l'autorisation de ses amis. Jordy viole leur droit à l'image. Le droit à l'image est soumis à deux conditions : si vous voulez faire une photo ou vidéo de quelqu'un, il faut d'abord obtenir l'autorisation de cette personne. Ensuite, vous ne pouvez pas publier cette photo ou vidéo sans l'autorisation de la personne représentée. Jordy a oublié qu'avoir l'autorisation de prendre une photo ne veut pas dire qu'il a l'autorisation de la publier ou de la partager sur Instagram par exemple. Une règle spéciale s'applique pour les foules : sur un lieu public, il est impossible de demander l'autorisation de toutes les personnes présentes. Dans le cas où une personne est représentée clairement au centre de la photo/vidéo, il faut demander son autorisation.

Tu trouves que c'est grave + pourquoi OU Tu trouves que ce n'est pas grave + pourquoi Pourquoi? (Conséquences éventuelles?)

Amélie

Amélie n'appréciera pas la publication des photos. Elle est sur le point d'auditionner pour une émission télévisée. Elle doit donc faire attention à sa réputation en ligne!

Imaginez que les producteurs de l'émission tombent sur ces photos, ils pourraient décider qu'Amélie ne correspond plus tellement au rôle. Sa mauvaise réputation en ligne affectera sa réputation hors-ligne.

Sophie

Sophie sera contente, elle aime attirer l'attention. En plus, elle ne pense pas souvent aux conséquences que cela pourrait entraîner. Elle pensera sûrement de la même manière que Jordy : ces photos ne peuvent pas faire de mal, n'est-ce pas? Elle subira des réactions indésirables d'inconnus sur son compte Instagram @sexy_sophie_can si elle est identifiée sur les photos de Jordy.

Elle a aussi choisi son pseudonyme sans réfléchir.

Nathan

Il a tendance à «se laisser aller». Il est également indiqué qu'il aime beaucoup l'alcool. Il est à supposer que les photos de Nathan sont inappropriées et ne devraient pas être publiées sur Instagram.

Sa famille est très sévère et voudrait que Nathan se concentre sur ses études. Ses parents seront très certainement fâchés s'ils voyaient ces photos. Nathan sera peut-être privé de sortie.

Yasmine

Yasmine a été harcelée sur internet et est très prudente sur ce qu'elle met en ligne. Elle n'appréciera sûrement pas que Jordy partage sa photo en ligne.

Yasmine n'accorde pas facilement sa confiance à de nouvelles personnes. Si Jordy publie ces photos sans son autorisation, il trahira sa confiance.

Sabine

Sabine a énormément d'abonnés et beaucoup d'amis. En plus, elle a beaucoup de succès avec ses vlogs. Elle n'appréciera sûrement pas que la réputation en ligne qu'elle s'est forgée soit entachée par les photos de Jordy. Sabine pourrait être très affectée par ces photos : elle attire énormément d'attention avec ses vlogs. Il y a donc un risque que les photos attirent l'attention de ses « fans ». Elle perdra sûrement des abonnés...

PARTIE 2 : Et si? Explications des réponses

Chacun gère ses problèmes différemment. Même si certaines réponses ne constituent pas les meilleures solutions, il ne faut surtout pas désapprouver les choix des jeunes. Vous devez encourager un débat ouvert sur les avantages et inconvénients de leurs réponses. Vous essayez de leur expliquer que certaines réponses, même si elles paraissent logiques, ne sont pas forcément les meilleures solutions. Attention aux réponses socialement correctes : insistez sur le fait qu'il est important de répondre honnêtement.

1. Athéna et Isabelle

Athéna et Isabelle se disputent violemment depuis plusieurs semaines. Athéna a décidé de se venger d'Isabelle en créant un compte « Isabelle la vache ». Elle y a publié une photo très moche d'Isabelle et l'a envoyée à tous ses proches. Isabelle est blessée...

- ➔ C'est une forme de cyberharcèlement. Bien qu'il soit difficile de s'attaquer au cyberharceleur, c'est la meilleure manière de l'arrêter. Si cela ne fonctionne pas, ou si vous n'osez pas, parlez-en avec une personne de confiance : une sœur, un meilleur ami, vos parents... Cela semble souvent difficile, mais vous vous sentirez moins seul. Même si bloquer et signaler restent des options, le signalement n'a souvent pas d'effet direct.
- ➔ Ne harcelez pas en retour. La situation ne fera qu'empirer.
- ➔ Les observateurs ne doivent surtout pas participer aux moqueries. Ils doivent signaler au harceleur que ce n'est pas bien.

2. David et Simon

David a rencontré Simon il y a quelques semaines en jouant en ligne. Ils sont supporters de la même équipe de football et trouvent toujours des sujets de conversation. Aujourd'hui, ils ont décidé de se voir pour jouer au football ensemble, mais David hésite.

- ➔ Les amis en ligne peuvent devenir des amis dans la vraie vie. Si vous voulez voir quelqu'un que vous avez rencontré en ligne : réfléchissez bien.
1. Connaissez-vous cette personne depuis assez longtemps/assez bien? Avez-vous déjà fait des appels vidéo? Êtes-vous sûr que cette personne ne ment pas sur son identité?
 2. Prévenez un adulte de votre rendez-vous. Parlez-en avec lui si vous hésitez.
 3. Retrouvez-vous dans un lieu public fréquenté.
 4. N'y allez pas seul.

3. Odile

Odile vient de rentrer de son voyage en République dominicaine. Le photographe de l'hôtel a fait plusieurs magnifiques photos d'elle sur la plage en bikini. De retour à la maison, elle veut tout de suite publier ses photos en ligne. Tout le monde doit voir qu'elle était très jolie.

- ➔ Avant de publier une photo, il faut penser à plusieurs choses : qui verra la photo ? Vais-je regretter de l'avoir publiée ? Quelles réactions vais-je susciter ? Il faut aussi faire attention au partage de sa localisation. Vos amis aimeront savoir où vous êtes parti en vacances, mais est-ce que tout le monde doit être au courant ? Conseil : publiez vos photos de vacances APRÈS votre retour, vous évitez ainsi de prévenir tout le monde que vous n'êtes pas chez vous.

4. Céline

Céline fait souvent des appels vidéo avec son petit ami. Pendant l'une de leurs conversations, il lui demande de se déshabiller.

- ➔ C'est une étape tout à fait normale pour les adolescents qui sont curieux de leur corps et de ceux des autres. Si cela se produit avec un partenaire en qui on peut avoir une confiance totale, il n'y a aucun problème. Mais, nous remarquons que de telles photos sont souvent transmises à d'autres personnes. Privilégiez donc la sécurité quand vous envoyez une photo coquine : assurez-vous que ni le fond ni votre visage ne soient identifiables. Vous pouvez par exemple éviter de mettre votre visage sur la photo, et vous assurer que le fond n'est pas reconnaissable. Il est important de dire à votre partenaire ce que vous voulez faire ou pas. Ne faites jamais quelque chose contre votre gré parce que vous y êtes obligé.
- ➔ Le petit ami de Céline a une grande part de responsabilité. Il ne peut pas trahir la confiance de Céline. Si elle se déshabille devant la caméra, il ne peut pas prendre de photo sans son autorisation. Si elle lui envoie plutôt une photo coquine au lieu de faire une vidéo, il ne peut pas la transférer à d'autres personnes.
- ➔ Dans la partie « Et si ça tourne mal », vous trouverez plus de conseils sur le sexting à partager en classe.

5. Youssef

Youssef souhaiterait signer la pétition en ligne « Sauvez les rats laveurs » en donnant son nom, adresse et e-mail. Youssef accorde beaucoup d'importance au bien-être animal.

- ➔ Il faut faire très attention au partage de données personnelles. Regardez d'où vient la pétition, qui l'a créée, et ce qu'il adviendra de vos données. Votre adresse est-elle vraiment nécessaire pour signer une pétition ? Si les règles relatives à la protection de la vie privée (RGPD) ne sont pas respectées, il vaut mieux ne pas participer.

6. Timour

Timour est en vidéo conférence avec sa classe. Il a aussi la possibilité de chatter. Une personne anonyme publie dans le chat « Timour est le plus stupide de la classe ». Timour ne sait pas qui l'a envoyé.

- ➔ L'humour est subjectif. Une blague peut à la fois faire rire ou blesser. Les gens réfléchiront à ce qui est dit sur eux. Il faut en avoir conscience avant de publier un commentaire potentiellement blessant. Si vous recevez un commentaire blessant, dites ouvertement que vous ne l'appréciez pas. Les messages anonymes permettent de commenter sans dévoiler son identité, ce qui empêche le destinataire de savoir s'il s'agit d'une blague ou non.
- ➔ Petit plus : demandez aux jeunes de réfléchir à « l'anonymat ». Pourquoi voudrait-on rester anonyme ?

7. Sylvain

Sylvain est invité à participer au concours « gagne un smartphone ». Il doit juste donner son adresse e-mail. Encore mieux : s'il donne les adresses de 5 amis, il a encore plus de chances de gagner.

- ➔ Ici aussi, il faut faire attention au partage de données personnelles. Regardez d'où vient le concours, qui l'organise, et ce qu'il adviendra de vos données. Si les règles relatives à la protection de la vie privée (RGPD) ne sont pas respectées, il vaut mieux ne pas participer. Il ne faut surtout pas partager les données de ses amis sans réfléchir. Demandez leur autorisation.

8. Leo et Esmée

Ce weekend, c'était la fête d'anniversaire d'Esmée. Léo a fait une super photo avec ses amis, mais on y voit deux personnes fumer derrière eux. Il ne les connaît pas, mais il sait que ce sont de très bons amis d'Esmée. Son profil est public et il aimerait bien publier la photo.

- ➔ Il faut impérativement demander l'autorisation des personnes figurant sur la photo si elles sont reconnaissables, surtout si vous ne les connaissez pas bien. Si vous ne le faites pas, vous violez leur « droit à l'image ». C'est le droit de décider si une photo/vidéo sur laquelle on est reconnaissable peut être publiée ou non. En principe, vous devez demander l'autorisation avant de publier une photo/vidéo de quelqu'un en ligne.

9. Andréa

Andréa vient d'intégrer un mouvement de jeunesse. Elle trouve l'un des guides très beau. Ils s'envoient de temps en temps des petits mots d'amour. Secrètement, elle trouve ça chouette. Un jour, il lui demande de lui envoyer un nude. Il lui promet d'en envoyer un en retour. Après tout, ils peuvent se faire confiance, parce qu'ils se connaissent dans la vraie vie.

- ➔ Le sexting est une étape tout à fait normale pour les adolescents qui sont curieux de leur corps et de ceux des autres. Si cela se produit avec un partenaire en qui on peut avoir une confiance totale, il n'y a aucun problème. Mais, nous remarquons que de telles photos sont souvent transmises à d'autres personnes. Privilégiez donc la sécurité quand vous envoyez une photo coquine : assurez-vous que ni le fond ni votre visage ne soient identifiables. Vous pouvez par exemple éviter de mettre votre visage sur la photo, et vous assurer que le fond n'est pas reconnaissable.
- ➔ Demandez aux jeunes d'expliquer pourquoi Andréa a envie d'envoyer cette photo : peut-être qu'elle trouve ça chouette. Elle veut peut-être impressionner le guide, et ne pas avoir l'air ridicule... C'est une pression implicite. En disant «qu'après tout, ils peuvent se faire confiance», le guide lui met la pression. Ne faites jamais quelque chose contre votre gré. Vous vous sentez mal à l'aise en ligne ? Vous avez le sentiment que quelqu'un vous pousse à partager des photos que vous ne voulez pas partager ? Parlez-en à un adulte de confiance. Dites à cette personne, si vous l'osez, que vous n'appréciez pas ce comportement. Vous pouvez toujours dire non !
- ➔ Dans la partie «Et si ça tourne mal», vous trouverez plus de conseils à partager avec la classe sur le sexting.

2.4 Thème 3 : empreinte numérique

Informations contextuelles pour l'enseignant

Votre empreinte digitale se compose de toutes les traces de données que vous laissez sur l'internet et que tout le monde peut voir. Vous laissez consciemment certaines traces ou données personnelles en créant un compte sur les médias sociaux, par exemple. En surfant d'une page web à une autre, vous laissez aussi inconsciemment d'autres traces. En utilisant les cookies, les entreprises savent ce que vous cherchez, ce que vous aimez...

Actuellement, presque tous les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tiktok...) sont gratuits. Cela signifie que vous payez ces applications ou sites web avec vos données personnelles. Il y a trois types de données partagées :

- Données fournies : celles que nous partageons nous-mêmes quand nous commandons quelque chose en ligne par exemple. Nous donnons notre adresse et nos informations bancaires.
- Données observées : le navigateur que nous utilisons, et notre historique de recherche.
- Données dérivées : les algorithmes effectuent des calculs sur les données fournies et données observées, et permettent de générer de nouvelles données et nouveaux profils.

Les entreprises de jeux vidéo et médias sociaux revendent vos données aux annonceurs. Ceux-ci peuvent ensuite réaliser des publicités ciblées. À l'aide de vos données, les entreprises peuvent déterminer quel type de personne vous êtes et offrir des informations ou services personnalisés. Si vous vous rendez souvent sur des sites populaires, vous verrez leurs publicités (personnalisées). Vous avez effectué une recherche en ligne pour de nouvelles chaussures de sport ? Il est fort probable que vous retrouverez ensuite sur les réseaux sociaux des publicités pour des chaussures de sport dernier cri. Certaines personnes apprécient ces publicités personnalisées, d'autres pas du tout.

Vous avez sûrement déjà entendu que : «votre smartphone vous écoute!». Beaucoup le croient, car il leur est déjà arrivé de parler de voiture, et d'avoir juste après cette conversation une publicité de voiture sur leur réseau social. Apple et Google avaient déjà confirmé dans le passé que les commandes que font les utilisateurs sont enregistrées et partagées, mais les entreprises restent fermes : «Non, vous n'êtes pas sur écoute.»¹² Bien qu'il ne soit pas impossible que nos applications nous écoutent, il est très improbable que cela se produise à grande échelle. Tout d'abord parce que c'est interdit par la loi. Ensuite, parce que les applications telles qu'Instagram, Facebook et Google n'ont plus besoin de deviner vos intérêts potentiels. Ils sont devenus experts en matière de données dérivées. En se basant sur votre âge, votre sexe, votre domicile et votre style de vie que les applications rassemblent en fonction de ce que vous likez, consultez, partagez, elles peuvent déterminer de manière précise quelles publicités sont pertinentes pour vous.¹³

Si vous voulez privilégier la sécurité, n'autorisez pas les applications à avoir accès au microphone. Pour vérifier quelles applications possèdent cette autorisation, allez jeter un œil dans les paramètres de votre smartphone/tablette. Un autre conseil pour garder votre empreinte numérique à l'œil : effectuez de temps en temps une recherche sur vous-même en ligne, adaptez vos paramètres de confidentialité, supprimez vos (anciens) comptes sur les réseaux sociaux... Vous éviterez ainsi la présence de trop d'informations indésirables vous concernant.

- 12 Van Den Heuvel, R., Baert, D., Verheyden, T., & Van Hee, L. (10 juillet 2019). Google-medewerkers luisteren mee naar uw gesprekken, ook in uw huiskamer. [Les employés de Google écoutent vos conversations, même chez vous] vrtnws. <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2019/07/10/google-luistert-mee/>
- 13 Posthumus, S. (26 novembre 2019). Waarom je telefoon je niet afluistert maar je dat wel denkt. [Pourquoi pensez-vous que votre téléphone vous écoute, alors qu'il ne le fait pas] The Best Social Media NL. <https://www.thebestsocialmedia/nl/telefoon-afluisteren/>



Activité 5 : Infiltrer internet

Dans cette activité « Infiltrer internet », les jeunes passeront leur propre profil au peigne fin. Demandez-leur d'inspecter sur leur propre profil : comment protègent-ils leur vie privée ? Connaissent-ils tous leurs amis/abonnés ? Donnez-leur ensuite des conseils pour un profil plus sécurisé sur les réseaux sociaux. Ensuite, ils examineront un autre profil Instagram pour avoir un aperçu de ce qu'il vaut mieux partager (ou pas) à un certain public.

Objectifs

- Les jeunes sont conscients des flux d'informations.
- Les jeunes sont conscients du caractère public de l'internet.
- Les jeunes sont conscients des avantages et inconvénients d'un profil sur les médias sociaux.

Déroulement

- Répartissez les jeunes en groupes de deux.

A. Devoir

- Les jeunes remplissent la fiche de questions sur leurs propres applications et profils à la maison. Il faut absolument répondre honnêtement.
- S'ils n'ont pas de profil sur les médias sociaux, ils peuvent analyser le profil de leurs parents ou frères et sœurs.
- Si cela n'est pas possible, ce n'est pas grave.

B. Fiche technique : par deux

- Les jeunes analysent soigneusement le profil de Lolita et répondent aux questions.

C. Discussion

- Ils reprennent l'exercice qu'ils ont fait à la maison : passez en revue les conseils pour un profil sécurisé.
- Débat en classe :
 - Demandez aux jeunes s'ils ont remarqué quelque chose sur leur profil.
 - Passez en revue avec la classe les conseils que les jeunes trouvent utiles.
 - Passez en revue la fiche de réponses de la fiche technique. Demandez-leur de justifier leurs choix.
 - Quels conseils donneraient-ils à Lolita pour qu'elle ait un meilleur profil ?

Conseil : vous pouvez regarder le devoir avant de le donner aux jeunes et peut-être anticiper les parties les plus frappantes : que savent-ils des paramètres de confidentialité ? Ont-ils beaucoup d'amis (inconnus) ? Publient-ils beaucoup ? Faites attention aux informations contenues dans ce devoir. Ne donnez pas l'exemple d'un jeune en classe sans sa permission.

Plusieurs facteurs (par exemple : ne pas connaître les paramètres de confidentialité, publier beaucoup, avoir beaucoup d'abonnés) peuvent rendre un profil moins sécurisé. Ici, vous pouvez expliquer aux jeunes comment comprendre les paramètres de confidentialité, et leur signaler qu'ils doivent bien réfléchir avant de publier quelque chose en ligne, surtout s'ils ont beaucoup d'amis/d'abonnés sur leur profil.



Devoir 1 : Analyse ton profil

Aperçu de tes profils sur les réseaux sociaux.

Réseaux sociaux :

Note ici tous tes réseaux sociaux, mais travaille ensuite avec le réseau sur lequel tu publies le plus, ou que tu utilises le plus.

Intérêts :

Indiques-tu (indirectement) tes hobbies et intérêts ? Que partages-tu ?

Nom :

Quel est ton pseudonyme ?

Profil privé ou public :

Quels paramètres de confidentialité utilises-tu ?

Abonnés/amis :

Combien as-tu d'amis/abonnés ?
Les connais-tu tous ?

Dernière publication

(date + description de la publication),
publies-tu souvent ?

Domicile :

Partages-tu ton domicile (par exemple si tu indiques la localisation sur Instagram) ?

Partages-tu parfois ta localisation ? :

Publicité :

Quelles publicités vois-tu sur ton profil ? Y a-t-il quelque chose de particulier à remarquer ?

Quels sont les points positifs et négatifs de ton profil ? Quels conseils te donnerais-tu, et adapteras-tu ton profil pour qu'il soit plus sécurisé après cet exercice ?

Positif

Négatif



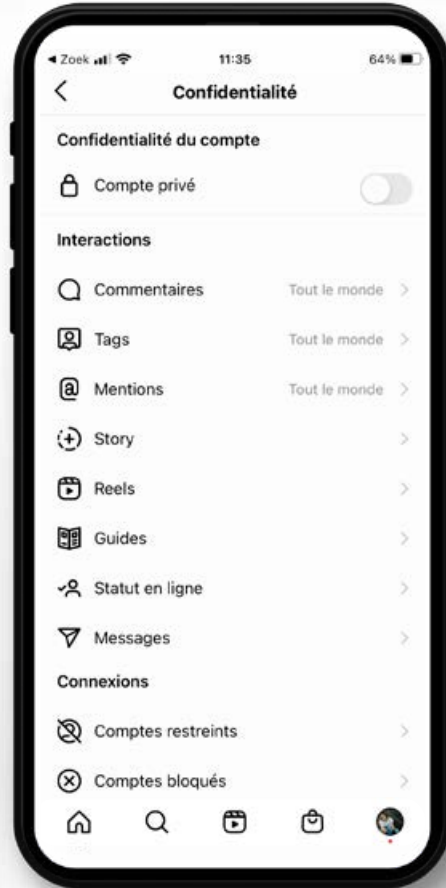
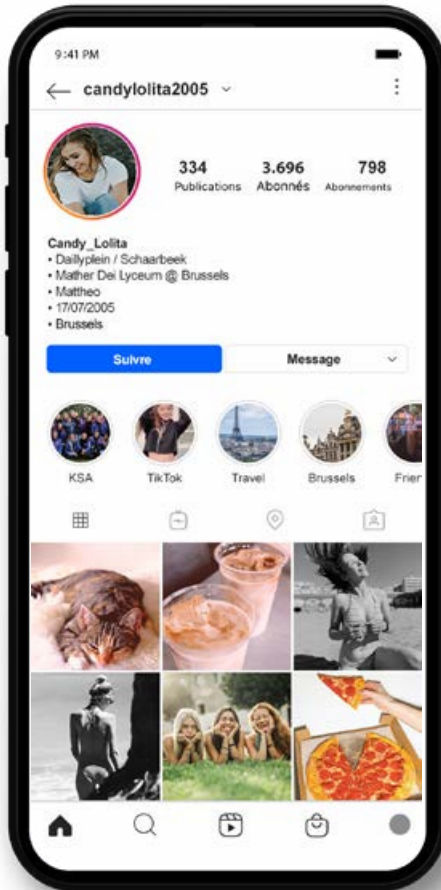
Fiche technique : Le profil de Lolita

Lolita partage beaucoup d'informations publiquement, mais elle en garde d'autres pour elle. Tu dois indiquer quelles informations elle doit garder pour elle, et quelles informations elle peut partager avec ses amis, son petit ami, ou tout le monde.

Qu'est-ce que cela signifie ?

- Garder pour soi : Ce que l'on garde pour soi est privé. Tout ce qui est plus intime, comme une photo sexy ou des informations personnelles (domicile, numéro de téléphone...), tu le gardes pour toi.
- Partager avec son.a petit.e ami.e : ton.a petit.e amie.e est une personne en qui tu as totalement confiance. Tu peux tout partager avec cette personne. Même des informations intimes ou personnelles. N'oublie pas que, même si tout se passe très bien aujourd'hui, il est possible que vous vous sépariez un jour.
- Partager avec ses amis* : Ne partage tes informations qu'avec tes amis. Tu leur fais confiance.
- Partager avec tout le monde : Tu décides de partager tes informations avec tout le monde. Demande-toi si tu afficherais cette photo dans la rue, ou dans la cour de récréation.

* Demande-toi si tu connais vraiment tes amis virtuels : es-tu sûr que cette personne ne ment pas sur son identité ? Sais-tu (vraiment) à quoi elle ressemble ? Si tu en es certain, et que tu fais confiance en cette personne, tu peux la compter parmi tes amis. Tu partageras alors les informations que tu partages avec tout le monde.



Entoure la meilleure option. Justifie ta réponse.

1. Elle partage le pseudonyme de son profil avec : personne — son petit ami — ses amis — tout le monde

2. Elle partage la liste de ses abonnés avec : personne — son petit ami — ses amis — tout le monde

3. Elle partage avec ses informations personnelles : personne — son petit ami — ses amis — tout le monde

4. Elle partage sa story (dans laquelle elle affiche sa localisation) avec : personne — son petit ami — ses amis — tout le monde

5. Elle partage les photos sur son profil avec : personne — son petit ami — ses amis — tout le monde

6. Droit à l'image : elle partage une photo de ses amis qu'elle a publié sans leur autorisation avec : personne — son petit ami — ses amis — tout le monde

7. On peut voir que Lolita n'a pas adapté ses paramètres de confidentialité, des inconnus peuvent donc réagir sur son profil. Pour réagir sous les photos, elle donne son autorisation à : personne — son petit ami — ses amis — tout le monde

Quels conseils donnerais-tu à Lolita pour que son profil soit plus sécurisé ?

.....

.....

.....

.....



Fiche de réponses

Les différentes parties du profil sont décrites ci-dessous, accompagnées de suggestions sur les personnes avec qui Lolita peut partager (ou non) ses informations.

Zone 1 : Nom sur le profil «candyolita2005'»

- ⊙ Partager avec : tout le monde
- ⊙ Débat : il est obligatoire d'avoir un nom d'utilisateur pour un profil public. Pourtant, Lolita n'est pas son vrai prénom. Il faut utiliser son vrai nom, celui par lequel la plupart des gens vous connaissent. En principe, on ne peut pas utiliser de diminutif ou un autre prénom. Ce n'est pas non plus une bonne idée de mettre des informations personnelles, comme sa date de naissance, dans son nom d'utilisateur.

Zone 2 : Liste d'abonnés

- ⊙ Partager avec : tout le monde
- ⊙ Débat : il n'existe aucun paramètre permettant de cacher la liste de ses abonnés sur Instagram. Remarquez qu'il est presque impossible que Lolita connaisse ses 3696 abonnés. Un conseil : elle peut de temps en temps jeter un coup d'œil à sa liste d'abonnés et en supprimer quelques-uns si elle estime qu'ils ne devraient pas la suivre. Lolita a un profil public, il est donc essentiel qu'elle ne partage pas de photos ou d'informations intimes. Plus il y a d'inconnus dans les abonnés, moins il faut partager d'informations. Si Lolita n'avait que quelques vrais amis et un compte privé, elle pourrait partager plus d'informations personnelles avec eux.

Zone 3 : Informations personnelles

- ⊙ Partager avec : ses amis, ou garder pour soi
- ⊙ Débat : Lolita donne beaucoup d'informations personnelles dans sa description. Nous savons par exemple où elle habite, et quelle école elle fréquente. Ce serait plus sécurisé si elle ne partageait ces informations qu'avec ses amis, ou si elle les gardait pour elle. Ta description est toujours publique, même si ton compte est privé. Tous ceux qui font une recherche sur Lolita peuvent trouver ses informations. Tu ne les donnes pas à des inconnus dans la rue, donc ne le fais pas non plus avec des inconnus sur internet. Il est préférable de garder ces informations pour soi, et de ne pas non plus les partager par messages, car il est presque impossible qu'elle connaisse tous les abonnés qui sont dans sa liste.

Zone 4 : Story – partager sa localisation

- ⊙ Partager avec : personne, ou seulement ses meilleurs amis, sa famille : ceux à qui on le dirait dans la vraie vie.
- ⊙ Débat : Lolita montre à tous ses abonnés où elle se trouve à tous moments. Tout le monde ne doit pas le savoir. Tu ne partages pas ce type d'information à tout le monde. Elle peut peut-être envoyer un message privé à ses meilleurs amis, ou rendre sa story visible pour ses « amis proches ». Elle peut alors sélectionner les personnes avec qui elle partage sa story. Elle peut aussi publier les photos après sa sortie, pour que tout le monde voie où elle était plus tard.

Zone 5 : Photos

- ⊙ Partager avec : ça dépend, c'est ton choix.
- ⊙ Débat : certaines photos sont osées. Lolita a bien réfléchi avant de partager ces photos : elle a pesé le pour et le contre avant de les publier. Il peut y avoir des remarques méchantes, mais aussi positives, beaucoup de likes et de commentaires bienveillants. Par ailleurs, beaucoup de ses abonnés sont des inconnus et son profil est public. Cela signifie qu'elle ne contrôle pas qui peut voir la photo, et ce qui en est fait. Si elle avait un compte privé, elle pourrait contrôler les personnes qui voient ses photos. Si elle pense que ce n'est pas grave qu'une personne (inconnue) puisse voir sa photo et réagir, alors elle peut la partager.

Le partage de photos coquines est une étape tout à fait normale pour les adolescents qui sont curieux de leur corps et de ceux des autres. Mais plus la photo est osée, plus il faut réfléchir avant de la publier en ligne. Les photos les plus osées sont intimes et il vaut mieux ne pas les publier en ligne. Ces photos peuvent être partagées avec son.a petit.e ami.e.

Zone 6 : Droit à l'image – la photo avec ses amis

- ⊙ Partager avec : ses amis/garder pour soi
- ⊙ Débat : nous ne savons pas si Lolita a demandé l'autorisation de ses amis avant de publier la photo, et de les identifier. Le droit à l'image est essentiel et se soumet à trois conditions : tu dois demander l'autorisation de la personne qui est reconnaissable sur la photo/vidéo si tu veux prendre une photo ou faire une vidéo, si tu veux la publier et si tu veux l'identifier.

Zone 7 : Commentaires/réactions des inconnus

- ⊙ Partager avec : ses amis
- ⊙ Débat : sur son profil, on peut voir que des inconnus ont la possibilité de réagir sous les photos de Lolita et qu'elle en est surprise. Elle peut modifier les paramètres de confidentialité pour que seules ses connaissances puissent réagir sur son profil. Les médias sociaux tels qu'Instagram changent régulièrement leurs paramètres de confidentialité. Lolita doit donc vérifier régulièrement ses paramètres et les mettre à jour si nécessaire.

2.5 Thème 4 : Et si ça tourne mal

Pour l'enseignant

Bien que l'internet ait beaucoup à offrir, les choses peuvent parfois mal tourner : vous pouvez avoir un virus sur votre ordinateur, entacher votre réputation à cause d'une photo gênante, être victime de sexting problématique... Le cyberharcèlement est également un phénomène fréquent issu d'une mauvaise utilisation d'internet. Pour que vous puissiez donner des conseils et répondre aux questions des jeunes de la classe, certains phénomènes sont expliqués ci-dessous. Vous remarquerez que les conseils de prévention donnés ici sont déjà subtilement intégrés dans le manuel.

GROOMING

Le grooming désigne le procédé par lequel un adulte approche un mineur et le manipule pour avoir un contact sexuel. L'adulte est très calculateur et prend soigneusement le temps de gagner la confiance du mineur et de créer un lien entre eux. Progressivement, le mineur sera poussé à se livrer à des actes sexuels. Le grooming peut mener à de l'abus sexuel en ligne (par ex. en appel vidéo, sur un chat ou par e-mail), et hors-ligne (rencontre physique).

Vous pouvez travailler en classe sur la prévention et discuter avec les jeunes de la meilleure manière de se comporter en ligne. En éduquant aux médias et en privilégiant le dialogue, les phénomènes comme le grooming ou les mauvaises expériences se feront plus rares.

- Avertissez-les des risques d'une rencontre physique. S'ils veulent quand même se donner rendez-vous, ils ne doivent pas s'y rendre seuls et se retrouver dans un endroit public fréquenté.
- Apprenez-leur à dire « non » et à quitter la conversation si quelqu'un les « approche » d'une manière louche.
- Dites-leur qu'ils doivent en parler à quelqu'un (vous par exemple) s'ils ont vu ou vécu quelque chose qui les rend mal à l'aise.
- Expliquez-leur pourquoi il est conseillé de ne pas publier de photo ou vidéo qu'ils risquent de regretter plus tard, ou qui pourrait être interprétés comme une invitation sexuelle. Conseillez-leur aussi d'éviter les pseudonymes ou adresses e-mail à caractère sexuel.
- Expliquez-leur aussi pourquoi ils ne doivent jamais donner leur numéro de téléphone et adresse à des inconnus.

Besoin de plus d'information ? <https://www.childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/professionnels/sexualite/education-aux-medias-axee-sur-les-rencontres>

Sexting problématique

Le mot « sexting » est un mot valise formé des termes anglais « sex » et « texting », ou « sexe » et « SMS ». Cela signifie que vous envoyez des photos sexy de vous ou des messages coquins à une autre personne par SMS, e-mail, webcam ou d'autres moyens de communication. Le sexting en tant que tel ne pose aucun problème. C'est même une étape normale du développement sexuel des jeunes. C'est une expérimentation, une découverte et recherche de sa sexualité, de ses désirs et de ses limites. Tant que cela se produit dans un échange d'images et de messages consenti, et dans une atmosphère de confiance, il n'y a pas de problème. Cependant, dans certains cas, ça tourne mal. Et quand ça tourne mal, ça tourne très mal. C'est pourquoi il est important de partager ces conseils :

1. Vérifiez si vous êtes tous les deux consentants.
2. Discutez de ce qui sera fait des photos.
3. Prenez le temps : vous ne devez pas envoyer tout de suite des nues. Commencez par exemple par des messages coquins. Ou envoyez d'abord une photo en sous-vêtements. C'est parfois bien plus sensuel qu'un nude.
4. Ne soyez pas reconnaissable sur la photo : ne montrez pas votre visage, de cicatrice, de tatouage ou de grains de beauté. Faites aussi attention à l'arrière-plan. Votre chambre est reconnaissable ? Floutez-la.
5. Ne partagez jamais la photo ou vidéo de quelqu'un d'autre ! Diffuser la photo ou vidéo d'une autre personne sans son consentement est punissable, même si vous avez vous-même reçu cette photo de la part de quelqu'un d'autre. Si vous la partagez, vous êtes dans l'illégalité. Cela peut monter jusqu'à 5 ans de prison et 20 000 euros d'amende.
6. Vous connaissez quelqu'un qui a diffusé le nude d'une autre personne ? Parlez-en et dites-lui que ce n'est pas acceptable et que c'est punissable !
7. PAS de sexting avec un INCONNU : ne faites pas de sexting avec une personne que vous ne connaissez qu'en ligne. Vous ne pouvez pas savoir si vous êtes face à du « catfishing »¹⁴ ou pire.
8. Si ça tourne mal : demandez de l'aide. Essayez d'effacer les images au plus vite.

¹⁴ Le « catfishing » est un procédé mené par un escroc qui utilise un faux compte ou une fausse identité en ligne, dans le but d'abuser de ses victimes.

Le point 8 est très important. Dans le cas d'un sexting problématique, la diffusion d'un nude par exemple, le jeune doit pouvoir se tourner vers un adulte de confiance.

Dans le cas de la diffusion d'un nude dans votre école, il existe un plan d'action en plusieurs étapes pour gérer la situation : <https://sextingalecole.mediawijs.be/dossiers/plan-daction-en-10-%C3%A9tapes>

Les écoles peuvent établir des plans de prévention, au lieu de réagir après coup. N'attendons pas que les faits se produisent. Vous trouverez plus d'information sur <https://sextingalecole.mediawijs.be/dossiers/sextingschool-un-guide-pratique-sur-le-sexting>

Vous trouverez également plus d'information sur ces sites : <https://www.childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/adolescents/sexe-internet/echanger-envoyer-ou-recevoir-des-photos-sexy> et <https://sexting.be/>

Sextortion

Sextortion est un mot-valise constitué de « sexe » et « extorsion ». Les jeunes sont incités à envoyer des photos intimes d'eux-mêmes, l'individu aux mauvaises intentions menace ensuite de diffuser ces photos si le jeune ne paye pas la somme demandée. Parfois, les escrocs ne demandent pas d'argent, mais veulent d'autres photos intimes pour leur collection. Cette pratique est punissable, car il s'agit de chantage et d'escroquerie.

Quelques conseils que vous pouvez donner pour éviter ce phénomène :

1. **La règle des 10 minutes.** N'acceptez sur les médias sociaux que les personnes avec qui vous avez déjà parlé hors-ligne pendant au moins 10 minutes. Vous ne savez jamais qui se cache derrière une photo de profil.
2. **Le like d'un inconnu n'a aucune valeur!** Vérifiez et revérifiez vos paramètres de confidentialité et ayez un profil privé! Si vous ne le faites pas, la phrase « réfléchis avant de publier » prend tout son sens!
3. **Utilisez un pseudonyme neutre.** Même si KevBogoss69 ou NICHONS007 sont des pseudos amusants, vous attirez l'attention sur vous. Faites attention.
4. **Quand on joue, on joue!** Ne partagez pas d'informations personnelles avec d'autres joueurs que vous ne connaissez pas sans réfléchir.
5. **Apprenez à reconnaître un faux profil** sur Instagram ou TikTok.
6. **Un adulte de confiance.** Vous ne vous sentez pas à l'aise en ligne ? Vous avez l'impression que quelqu'un vous pousse à partager des photos que vous ne voulez pas partager ? Parlez-en avec un adulte de confiance.

Vous trouverez plus d'information sur :

<https://www.childfocus.be/fr/exploitation-sexuelle/sextortion>

Cyberharcèlement

Le harcèlement est intemporel. Alors que le jeune pouvait littéralement quitter le harcèlement après l'école, à présent il persiste même chez soi, et il est souvent très dur. Les harceleurs se cachent derrière un GSM ou un écran d'ordinateur. Comme le harcèlement ne se produit pas en face à face, les harceleurs ne se rendent pas compte des conséquences de leurs actes. Sur l'internet, les spectateurs réagissent aussi de manière démesurée. Il n'y a pas que les jeunes qui sont concernés. Pensez aux commentaires salés et aux critiques acerbes que les adultes publient sur les réseaux sociaux et journaux en ligne. Les victimes tentent souvent de dissimuler le problème, ils demandent donc de l'aide trop tard à leurs parents, professeurs ou autres personnes de confiance. Parfois, le harcèlement va tellement loin qu'il a une influence sur leur comportement habituel.

Plus d'information : <https://mediawijs.be/dossiers/dossier-cyberpesten/hoe-groot-cyberpestprobleem>

<https://www.sensoa.be/materiaal/neen-tegen-cyberpesten>

Voici 5 règles d'or pour différents problèmes en ligne :

1. Ne participez pas.
2. Collectez des preuves : captures d'écran.
3. Bloquez et supprimez-le/la de votre liste de contacts pour qu'il/elle ne puisse plus vous envoyer de messages et assurez-vous qu'aucun inconnu ne puisse vous contacter en modifiant vos paramètres de confidentialité.
4. La parole est d'or! Parlez avec un adulte de confiance. Vous trouverez ensemble des solutions.
5. N'harcelez pas, ne diffusez pas de photos (compromettantes) d'une autre personne sans son consentement...!

Autres problèmes en ligne

Il y a toujours des risques d'être piraté ou d'être victime de fraude comme l'hameçonnage sur internet, par téléphone ou par SMS. Actuellement, les challenges en ligne sont une source de problème. Si les jeunes ont encore des questions sur ces sujets ou d'autres problèmes en ligne, ils peuvent se rendre sur www.cybersquad.be.



Activité 6 : Speed-dating

L'objectif de cette sixième activité est que les jeunes apprennent à mieux se connaître. Pendant une sorte de « speed-dating », ils se poseront des questions sur leur réputation en ligne et sur leurs mauvaises expériences (s'ils en ont eu). Ils peuvent ainsi se donner des conseils : comment ont-ils géré ces problèmes, et réagiraient-ils différemment à l'avenir ? L'objectif est de laisser les jeunes réfléchir à ce qu'il convient de faire s'ils sont témoins de cyberharcèlement, ou d'une mauvaise blague en ligne.

Préparation

- ⊙ Installation du local : placez les chaises en deux rangs face à face.
- ⊙ Donnez à chaque participant une feuille de questions et un crayon.

Objectif

- ⊙ Les jeunes réfléchissent aux situations qui peuvent mal tourner en ligne.
- ⊙ Les jeunes sont conscients qu'il y a des avantages et des inconvénients sur les réseaux sociaux et sites internet.
- ⊙ Les jeunes savent comment gérer une situation qui tourne mal.

Fournitures

- ⊙ Une chaise par participant.
- ⊙ Une liste de questions par participant.
- ⊙ Un crayon par participant.
- ⊙ Un chronomètre.

Déroulement

Partie 1 : Speed-dating

- ⊙ Les chaises sont face à face en deux rangs (voir préparation). L'enseignant donne à chaque participant une liste de questions sur l'utilisation des médias sociaux. Les jeunes doivent se poser les questions entre eux.
- ⊙ Les jeunes lisent les questions et peuvent aussi en ajouter.
- ⊙ Les jeunes ont deux minutes par tour pour poser une question et noter la réponse du jeune qui se trouve face à eux.
- ⊙ Ensuite, l'enseignant fait signe de changer. Chaque jeune se déplace sur la chaise de droite. Celui qui est à la fin du rang revient s'asseoir au début.
- ⊙ Le jeu s'arrête quand chacun a pu poser une question à tous les autres jeunes.

- Alternative : vous pouvez laisser les jeunes inventer leurs propres questions. Vous en apprendrez plus sur leurs expériences. Au lieu d'avoir deux rangées de chaises, les jeunes peuvent aussi se déplacer dans la classe pour poser leurs questions aux autres.

Partie 2 : Débat

- Débattez ensuite avec les jeunes sur ce qu'ils ont remarqué, ou ce qu'ils veulent encore dire.

Basé sur : https://www.kcgezinswetenschappen.be/sites/default/files/publicaties/jongeren_online_lespakket_1.pdf (p. 8)

Speed-dating : liste de questions

1. As-tu déjà envoyé un message en ligne ou hors-ligne qui a été mal compris ?

- ⊙ Oui : décris la situation et explique comment tu as trouvé la solution.
- ⊙ Non : peux-tu imaginer une situation où un message peut être mal compris ?

2. Selon toi, dans quel environnement (en ligne ou hors-ligne) est-il plus facile d'être « toi-même » ? Oses-tu donner ton avis plus facilement en ligne que dans la vraie vie ? Pourquoi ?

3. À quel moment une connaissance en ligne devient-elle un ami ?

4. L'un de tes amis a-t-il déjà publié une photo ou vidéo de toi sur les réseaux sociaux pour faire une blague ?

- ⊙ Oui : comment as-tu réagi ?
- ⊙ Non : comment te sentirais-tu si cela devait arriver ? Que ferais-tu ?

5. As-tu déjà fait semblant d'être quelqu'un d'autre (sur les réseaux sociaux ou dans la vraie vie) seulement pour t'intégrer ?

- ⊙ Oui : décris la situation.
- ⊙ Non : à quelle occasion le ferais-tu ?

6. As-tu déjà reçu des commentaires sur une publication qui t'ont blessé d'une manière ou d'une autre ?

- ⊙ Oui : qu'as-tu fait ?
- ⊙ Non : que ferais-tu si tu recevais de tels commentaires ?

7. As-tu déjà « ri » de quelqu'un sur les réseaux sociaux ?

- ⊙ Connais-tu quelqu'un qui l'a déjà fait ?

8. As-tu déjà critiqué une publication (par exemple sur TikTok) parce que tout le monde le faisait ?

- ⊙ Connais-tu quelqu'un qui l'a déjà fait ?

9. Trouves-tu important d'avoir beaucoup de likes sur tes publications ? Achèterais-tu plus d'abonnés si tu le pouvais ?

10. Es-tu ami avec tes parents sur les réseaux sociaux ?

- ⊙ Oui : qu'en penses-tu ?
- ⊙ Non : est-ce que ça te plairait ?

11. As-tu déjà demandé de l'aide à un adulte pour un problème en ligne ?

À quelle(s) occasion(s) le (re) ferais-tu ?

12. À quel âge as-tu créé ton premier compte sur un réseau social ?

13. L'un de tes amis s'est-il déjà fait harceler en ligne ?

Oui : qu'as-tu fait ?

Non : que ferais-tu si cela se produisait ?

14. As-tu déjà eu peur d'un commentaire ou message que tu as vu en ligne ?

Oui : qu'as-tu fait ?

Non : que ferais-tu ?



Activité 7 : Comment rester en sécurité ?

Dans cette activité «Comment rester en sécurité?», les jeunes recevront deux mises en situation. En se basant sur des témoignages, ils réfléchiront en groupe à une manière de résoudre le problème.

Objectifs

- Les jeunes développent des stratégies pour gérer les situations problématiques.
- Les jeunes réfléchissent aux limites de ce qui est autorisé.
- Les jeunes associent la publication non consentie des données personnelles d'une personne à du cyberharcèlement.

Déroulement

- Divisez la classe en groupes de quatre. Chaque groupe reçoit un témoignage (voir fiche technique).
- En petits groupes, ils trouvent une réponse aux questions suivantes :
 - Qu'est-ce qui a mal tourné ?
 - Quel conseil donneriez-vous à la victime pour éviter de tels problèmes ?
- Désignez un porte-parole dans chaque groupe. Le porte-parole décrit le témoignage sur lequel ils ont travaillé et explique leur stratégie.
 - Alternative : passez les questions en revue en classe et laissez-les compléter les réponses des autres.
- Demandez aux autres jeunes de la classe : sont-ils d'accord avec les stratégies ? Sont-elles faisables ? Pourquoi (pas) ?
 - Il y a une fiche de réponses pour l'enseignant sous les témoignages. Vous pouvez l'utiliser pour orienter le débat.



Témoignage de Tom

Samuel et moi jouions souvent à un jeu en ligne, nous étions de vrais meilleurs amis. Samuel avait même sauvé mon avatar une fois. J'étais au milieu d'un violent combat quand ma mère m'a appelé pour aller manger, et si je ne venais pas tout de suite, elle viendrait éteindre l'ordinateur. J'ai alors rapidement donné mon mot de passe à Samuel, pour qu'il puisse continuer le combat avec mon avatar. C'était super sympa de sa part!

Nous nous sommes ensuite un peu éloigné Samuel et moi. Ce jeu ne m'intéressait plus vraiment, donc je n'y jouais plus beaucoup. Samuel n'était pas très content. Il pensait que je l'avais abandonné. La semaine dernière, j'ai été appelé dans le bureau du directeur de l'école. J'ai été soumis à un réel interrogatoire. Pourquoi avais-je envoyé un e-mail à toute la classe pour insulter et me moquer de tout le monde ? Je ne comprenais pas du tout de quoi il parlait, mais personne ne m'a cru. Mes parents étaient furieux. Ils m'ont privé d'ordinateur. Ce qui est fou, c'est qu'un nouvel e-mail a été envoyé à la classe. Et ça ne pouvait pas être moi, j'étais privé d'ordinateur ! Heureusement, mes parents m'ont cru cette fois et m'ont défendu. Mon père a même porté plainte à la police. Il n'a pas fallu longtemps pour découvrir que Samuel était derrière tout ça. Et je pensais que nous étions amis...

Qu'est-ce qui a mal tourné ?

.....
.....
.....
.....

Comment cette situation aurait-elle pu être évitée ?

.....
.....
.....
.....

Que conseillerais-tu à Samuel et Tom ?

.....
.....
.....
.....



Que conseillerais-tu à Samuel et Tom ?

Samuel et moi jouions souvent à un jeu en ligne, nous étions de vrais meilleurs amis. Samuel avait même sauvé mon avatar une fois. J'étais au milieu d'un violent combat quand ma mère m'a appelé pour aller manger, et si je ne venais pas tout de suite, elle viendrait éteindre l'ordinateur. J'ai alors rapidement donné mon mot de passe à Samuel, pour qu'il puisse continuer le combat avec mon avatar. C'était super sympa de sa part!

Nous nous sommes ensuite un peu éloigné Samuel et moi. Ce jeu ne m'intéressait plus vraiment, donc je n'y jouais plus beaucoup. Samuel n'était pas très content. Il pensait que je l'avais abandonné. La semaine dernière, j'ai été appelé dans le bureau du directeur de l'école. J'ai été soumis à un réel interrogatoire. Pourquoi avais-je envoyé un e-mail à toute la classe pour insulter et me moquer de tout le monde ? Je ne comprenais pas du tout de quoi il parlait, mais personne ne m'a cru. Mes parents étaient furieux. Ils m'ont privé d'ordinateur. Ce qui est fou, c'est qu'un nouvel e-mail a été envoyé à la classe. Et ça ne pouvait pas être moi, j'étais privé d'ordinateur! Heureusement, mes parents m'ont cru cette fois et m'ont défendu. Mon père a même porté plainte à la police. Il n'a pas fallu longtemps pour découvrir que Samuel était derrière tout ça. Et je pensais que nous étions amis...

Qu'est-ce qui a mal tourné ?

- Tom a donné son mot de passe à Samuel, et Samuel a abusé de cette information.

Comment cette situation aurait-elle pu être évitée ?

- Tom n'aurait pas dû donner son mot de passe. Un mot de passe est privé. Il aurait dû aussi changer son mot de passe après être allé manger.
- Tom ferait mieux d'avoir des mots de passe différents pour chacun de ses comptes. Ce n'était pas le cas.
- Samuel ne peut pas briser la confiance de quelqu'un et se venger. Il aurait pu parler à Tom pour lui dire qu'il trouvait ça dommage qu'ils s'éloignent. Il aurait pu aussi en parler avec un adulte de confiance.

Que conseillerais-tu à Samuel et Tom ?

- Parlez. Essayez de réinstaurer la confiance et l'amitié.
 - Ils peuvent par exemple chercher un jeu qu'ils aiment tous les deux, ou trouver une autre activité à faire ensemble.
 - Vous pouvez demander aux jeunes de réfléchir à ce qu'ils pourraient faire concrètement.
- Samuel doit s'excuser auprès de Tom et de la classe. Il a peut-être blessé quelqu'un en envoyant l'e-mail insultant au nom de Tom.

Témoignage d'Aline

J'étais folle amoureuse de Thomas quand c'était encore mon petit-ami. Après l'école, nous parlions par message pendant des heures entières. Parfois, nous faisons des appels vidéo. Parler et se voir en ligne : si ce n'est pas beau ça!

Un jour, Thomas m'a proposé de jouer à un petit jeu pendant notre appel vidéo. C'était chacun son tour. Celui qui perdait le duel devait enlever un vêtement. Je n'étais pas à l'aise au début, mais je ne voulais pas le décevoir! «D'accord, pose la première question!» ai-je dit courageusement. Thomas était beaucoup trop fort. Il connaissait toutes les réponses! Moi, non. Donc j'enlevais couche après couche. Après un moment, j'étais complètement nue devant la caméra. Mais bon, c'était un jeu, et Thomas était mon petit-ami, donc ça ne pouvait pas faire de mal.

Quelques semaines plus tard, j'ai rencontré un autre garçon. Je n'étais plus vraiment amoureuse de Thomas, donc j'ai rompu avec lui. Quelques jours plus tard, je recevais des SMS d'hommes que je ne connaissais pas du tout, et qui me demandaient si je voulais coucher avec eux. Je ne comprenais pas ce qu'il se passait! Ma mère a effectué une recherche et a découvert que mon numéro de téléphone figurait sur un site d'escortes*! Il y avait aussi des photos de moi complètement nue devant la webcam...

*Un site d'escortes = un site qui contient des numéros de téléphone et photos de personnes qui offrent des prestations sexuelles contre rémunération.

Qu'est-ce qui a mal tourné ? Qui a fait quelque chose de mal ?

.....
.....
.....

Comment le problème peut-il être résolu ?

.....
.....
.....

Que conseillerais-tu à Aline ?

.....
.....
.....



Témoignage d'Aline

J'étais folle amoureuse de Thomas quand c'était encore mon petit-ami. Après l'école, nous parlions par message pendant des heures entières. Parfois, nous faisons des appels vidéo. Parler et se voir en ligne : si ce n'est pas beau ça!

Un jour, Thomas m'a proposé de jouer à un petit jeu pendant notre appel vidéo. C'était chacun son tour. Celui qui perdait le duel devait enlever un vêtement. Je n'étais pas à l'aise au début, mais je ne voulais pas le décevoir! «D'accord, pose la première question!» ai-je dit courageusement. Thomas était beaucoup trop fort. Il connaissait toutes les réponses! Moi, non. Donc j'enlevais couche après couche. Après un moment, j'étais complètement nue devant la caméra. Mais bon, c'était un jeu, et Thomas était mon petit-ami, donc ça ne pouvait pas faire de mal.

Quelques semaines plus tard, j'ai rencontré un autre garçon. Je n'étais plus vraiment amoureuse de Thomas, donc j'ai rompu avec lui. Quelques jours plus tard, je recevais des SMS d'hommes que je ne connaissais pas du tout, et qui me demandaient si je voulais coucher avec eux. Je ne comprenais pas ce qu'il se passait! Ma mère a effectué une recherche et a découvert que mon numéro de téléphone figurait sur un site d'escortes*! Il y avait aussi des photos de moi complètement nue devant la webcam...

Qu'est-ce qui a mal tourné ? Qui a fait quelque chose de mal ?

- Thomas a pris des photos d'Aline sans son autorisation quand elle était devant la caméra. Il a ensuite diffusé les photos pour se venger. Il les a partagées sur un site d'escortes. Il a également donné son numéro de téléphone, elle est maintenant harcelée par des inconnus.
- Il faut insister sur le fait qu'Aline n'a rien fait de mal. Thomas a brisé sa confiance. Envoyer des photos (ou vidéos) coquines est une étape normale du développement des jeunes. Ce n'est pas problématique. Ils avaient une relation et se faisaient confiance.
- Conseil pour les jeunes : ne partagez jamais la photo ou vidéo de quelqu'un nu! Diffuser la photo ou vidéo d'une autre personne sans son consentement est punissable, même si vous avez vous-même reçu cette photo de la part de quelqu'un d'autre. Si vous la partagez, vous êtes dans l'illégalité. Cela peut monter jusqu'à 5 ans de prison et 20 000 euros d'amende. Connaissez-vous quelqu'un qui a diffusé la photo d'une autre personne ? Parlez-lui et dites-lui que ce n'est pas acceptable et que c'est punissable! Demandez de l'aide à un adulte ou personne de confiance.

Comment le problème peut-il être résolu ?

- Aline a déjà demandé de l'aide à un adulte (sa maman). C'est une étape très importante.
 - Elle devrait parler avec Thomas : pourquoi a-t-il fait ça ? Peut-il supprimer les photos ?
 - S'il refuse ou s'il ne peut pas, elle peut contacter le site en question.
 - Si le site ne veut pas supprimer les photos, elle peut porter plainte auprès des Autorités de protection des données : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/agir/introduire-une-plainte>
 - Aline peut aussi appeler le numéro d'urgence de Child Focus : 116 000.
 - Que se passe-t-il si on appelle le 116 000 ?
Tu seras pris en charge par un conseiller spécialisé. Il ou elle a déjà aidé d'autres jeunes qui avaient le même problème que toi. Le conseiller t'écouterà et cherchera avec toi ce dont tu as besoin. Il ou elle réfléchira avec toi de ce qu'il faut faire pour que tu te sentes mieux, et pour résoudre le problème!
Child Focus peut aussi t'aider à supprimer les photos qui se trouvent en ligne.
- Si tu veux, tu peux rester totalement anonyme.
- Elle change son numéro de téléphone.
 - Aline peut, si elle le souhaite, porter plainte contre Thomas.

Que conseillerais-tu à Aline ?

- On dirait qu'Aline l'a fait pour ne pas décevoir Thomas. Ose dire non si tu ne veux pas! Si elle veut quand même envoyer une photo ou vidéo coquine à son petit ami voici quelques conseils :
 1. Vérifiez si vous êtes tous les deux consentants.
 2. Discutez de ce qui sera fait des photos.
 3. Prenez le temps : vous ne devez pas envoyer tout de suite des nues. Commencez par exemple par des messages coquins. Ou envoyez d'abord une photo en sous-vêtements. C'est parfois bien plus sensuel qu'un nude.
 4. Ne soyez pas reconnaissables sur la photo : ne montrez pas votre visage, de cicatrice, de tatouage ou de grains de beauté. Faites aussi attention à l'arrière-plan. Votre chambre est reconnaissable ? Floutez-la.
 5. Ne faites pas de sexting avec un inconnu ni avec une personne que vous n'avez jamais vu hors ligne. Vous ne pouvez pas savoir si vous êtes face à du « catfishing » ou pire. Vous voulez quand même le faire ? Suivez bien les conseils ci-dessus.

Activité de synthèse

Activité de synthèse : Crée une affiche ou une vidéo

Dans cette activité de synthèse, les jeunes travailleront de manière créative avec toutes les informations qu'ils ont reçues pendant les leçons. Ils devront réaliser une vidéo ou une affiche sur l'un des thèmes qui ont été abordés.

Déroulement

Partie 1 :

- Chaque jeune reçoit individuellement ou en petit groupe un élément du manuel « Réfléchis avant de publier » à mettre en évidence.
- Ils peuvent en faire une affiche avec un dessin, un texte ou une photo (pour exprimer une recommandation, une affirmation, un avertissement, une question... sur le thème). Ils peuvent par exemple travailler sur les quatre éléments nécessaires pour un environnement respectueux de la vie privée, ou quelques do's et dont's sur l'utilisation d'internet.
- Ils peuvent aussi réaliser une vidéo de prévention ou un vlog sur une utilisation sécurisée d'internet. Cela demande plus de temps et de moyens, comme une caméra et un scénario pour la vidéo.

Partie 2 : débat :

- Les affiches sont accrochées et les vidéos sont montrées en classe. Ensuite, le débat peut commencer.
 - Qu'avez-vous réalisé et pourquoi ?
 - Qu'avez-vous retenu et pourquoi ?
 - ...

Pour plus d'informations

Les autorités de protection des données ont un site web qui veut conscientiser les jeunes sur leur propre rôle dans la protection de leur vie privée :

www.jedecide.be

Voici les sites d'autres organisations que vous pouvez consulter :

- www.autoriteprotectiondonnees.be
- www.parentsconnectés.be
- www.sexting.be
- www.lerph.be
- www.betternet.be
- www.o-yes.be
- www.webetic.be
- www.safeonweb.be